LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 49 Saint-Boniface, du 10 au 16 mars 1995 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*

Le Salon revient en 1996

Le comité organisateur du Salon du livre du Manitoba, qui a tenu sa 3e édition du 2 au 5 mars, annonce que le prochain aura lieu en novembre 1996. Page 11.



Les auteurs Robert Lalonde, Rosmarin Heidenrich et Roger Léveillé ont participé à la table-ronde d'ouverture. Page 9.

photo: Jean-Pierre Dubé

Informer les parents

Michelle Chartier parle de sexualité aux enfants, mais aussi aux parents qui veulent en parler avec leurs enfants de tous les âges. Page 15.

Partager, oui ou non?

La Division scolaire de la Montagne reste avec un surplus de 392 280 $, tandis que la Rivière-Seine a décidé de partager le sien avec les écoles françaises. Page 3.

La SRC coupera

Des rumeurs circulent quant à des mises à pied à Radio-Canada dès la semaine prochaine, mais officiellement, elles ne seront annoncées qu'en avril. Page 5.

Citation de la semaine

«C'étaient des femmes et des amies des joueurs sous l'emprise de l'alcool.»

Le président de la Ligue Hanover-Taché, Gerry Fender, au sujet d'une bagarre qui a éclaté lors du banquet de la Ligue, le 17 février. Page 13.

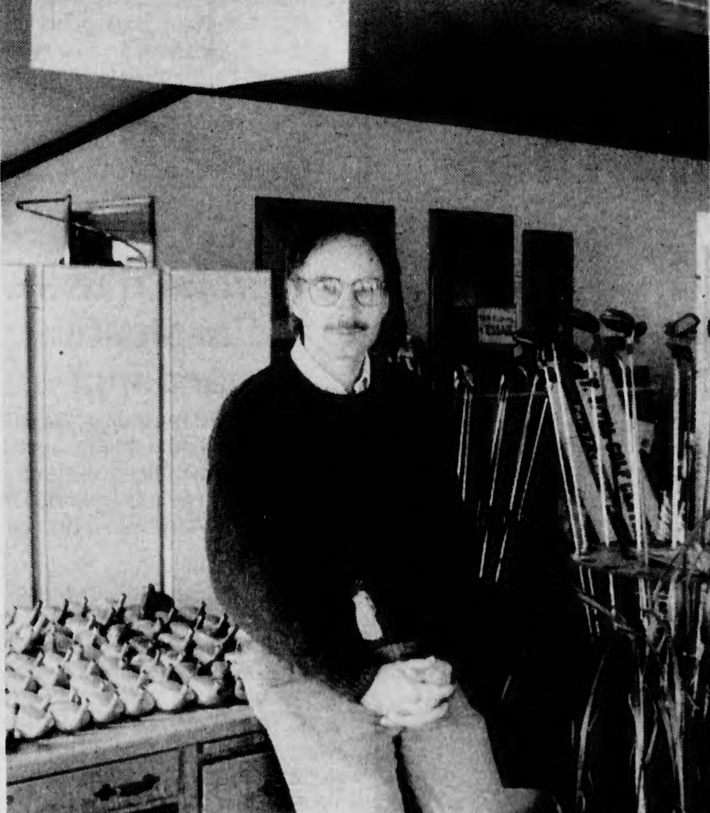


photo: Karine Beaudette

Vert demain?

Le paradis, selon le promoteur de golf Jacques Lavack, se trouve désormais à Saint-Vital et ouvre le 15 mars. Page 7.

Erratum

La date qui figurait à la une de La Liberté de la semaine dernière aurait dû se lire: Volume 82 n° 48 Saint-Boniface, du 3 au 9 mars 1995 et non Volume 82 n° 29 Saint-Boniface, du 14 au 20 octobre 1994. Mille excuses!



photo: Jean-Pierre Dubé

Les gagnants du Concours Phonogramme de CKSB entendent pour la première fois un enregistrement professionnel de leur chanson, *Rêve*. Page 12.

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

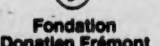



Journal de l'année 1993-94

OPSCOM

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700





Fondation Donatien Frémont

SAINT-BONIFACE

Réunion des résidents

Plusieurs gros dossiers seront au menu de la réunion annuelle de l'Association des résidents du vieux Saint-Boniface, qui se déroulera le 14 mars à partir de 19 h au Centre récréatif Notre-Dame (271, avenue de la Cathédrale).

Exemples: l'emplacement du nouvel aréna de Winnipeg, le projet de stade de baseball au parc du Voyageur, l'agrandissement du pont Provencher, l'avenir du boulevard Provencher et le plan de développement proposé par la Chambre de commerce de Saint-Boniface (Destination Saint-Boniface).

L.G.

ÎLE-DES-CHÊNES

Un référendum le 17 mai

Le référendum sur l'incorporation du village d'Île-des-Chênes aura lieu en principe le 17 mai.

D'ici là, le Comité sur l'incorporation compte organiser au moins une réunion d'information. «Il y a des questions qu'on peut déjà prévoir, explique le porte-parole, Richard Moquin. Par exemple: est-ce que les taxes vont monter, qu'est-ce qu'on va avoir en plus?»

Pour répondre à ces question, le Comité s'appuiera notamment sur un budget prévisionnel préparé en collaboration avec des spécialistes de l'administration municipale. Richard Moquin prévoit que le budget sera finalisé le 15 mars.

L.G.

GRANDE-POINTE

Le projet d'usine d'asphalte abandonné

Le conseil municipal de Ritchot a décidé de retirer un amendement à la planification municipale qui aurait permis l'installation d'une usine d'asphalte à Grande-Pointe.

Il y a quelques mois, la Municipalité de Ritchot avait entamé un processus visant à modifier le zonage des terrains situés au coin des routes 59 et Carrière. L'objectif était de permettre l'installation éventuelle d'une usine d'asphalte de la compagnie Ladco, actuellement située à Saint-Boniface.

Mais le 12 septembre dernier, environ 200 personnes s'étaient présentées devant le Comité de révision de la planification McDonald-Ritchot pour dénoncer le projet. Ces personnes redoutaient notamment les risques de pollution et la baisse de valeur de leurs propriétés.

Le 7 mars dernier, Ritchot a supprimé l'amendement contesté dans le document qui sera présenté le 20 mars devant le Comité de révision de la planification McDonald-Ritchot. «Comme on l'a toujours dit, on a pris en considération l'avis des résidents», commente le préfet, Cyrille Durand.

L.G.

Francophonie du monde

Bureaux bilingues?

Ottawa - Le Conseil du Trésor donnera des directives aux ministères pour les encourager à offrir des services en français dans les bureaux fédéraux désignés bilingues. D'ici septembre, les ministères devront fournir des plans d'action et réaffecter les ressources bilingues pour améliorer l'offre active et la qualité des services bilingues dans les bureaux dont le rendement a été jugé insatisfaisant selon la récente étude du Commissariat aux langues officielles. L'étude révélait que le service en français n'est fourni que dans 72 % des bureaux désignés à l'extérieur du Québec. (APF)

Le cinéma épargné

Ottawa - Les compressions budgétaires de près de six millions $ à l'Office national du film (ONF) n'auront aucun impact sur la production de documentaires par les cinéastes francophones de l'Ontario et de l'Acadie. Au contraire, le budget de l'ONF pour 1995-1996 prévoit une augmentation de 39,4 % pour le cinéma francophone hors Québec et se chiffrera donc à 1,5 million $. Le budget prévoit également d'abandonner le cinéma de fiction (réduction de 78 %) au profit du documentaire (augmentation de 25 %) et de l'animation. (APF)

L'Acadie fêtera en 1999

Acadie - Après le succès des grandes retrouvailles acadiennes en août 1994, les organisateurs du Congrès mondial acadien veulent répéter l'expérience, cette fois en Louisiane en 1999. En vue du 2e Congrès, on lance le projet Aventure Acadie jeunesse, qui permettra à dix à 15 jeunes de la Louisiane de s'immerser dès l'été prochain dans les provinces de l'Atlantique et au Québec. Autres idées: une Semaine acadienne mondiale et un Forum des Acadies en 1996. (APF)

Un magazine acadien

Moncton - Les étudiants en journalisme de l'Université de Moncton publieront à 15 000 exemplaires un magazine conçu et réalisé dans le cadre du cours de journalisme écrit. Le magazine Zap Ado sera distribué gratuitement dans les écoles secondaires acadiennes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-de-Prince-Édouard. (APF)

Audiences au CRTC

Ottawa - La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) sont au nombre des 84 organismes et entreprises qui seront entendues lors des audiences publiques du CRTC sur l'autoroute électronique. Les deux associations comparaîtront le 15 mars. La Société Radio-Canada présentera le 22 mars et les audiences, dont les résultats devraient aider le gouvernement fédéral à rédiger des politiques pour régir le nouveau réseau d'informatique, se terminent le 31 mars. (APF)

ACTUEL

La Montagne reste une des seules divisions scolaires avec tirelire

La Seine partagera sa réserve

Alors que la plupart des divisions scolaires au Manitoba ont été forcées ces dernières années à dépenser le surplus accumulé au fil des ans, la Seine et la Montagne sont restées avec une réserve dans leurs livres.

Le 28 février, les commissaires de la Seine ont décidé de donner à leurs anciennes écoles françaises, maintenant membres de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), une part du suplus qui avait été mis de côté pour la construction d'un complexe divisionnaire.

Dans le contexte de la révision des frontières, la Seine avait décidé en 1993 de geler ses plans de construction. La Division a d'ailleurs déjà partagé le surplus général avec les écoles françaises. Cette part s'élevait à 163 000 $.

«On avait désigné 850 000 $ pour le projet de bureaux divisionnaires, explique le secrétaire-trésorier André Chaput. La somme sera partagée selon les inscriptions du 30 juin 1994: les cinq écoles françaises recevront environ 24 % de la somme», soit environ 204 000 $.

Si la Seine disparaissait, le reste de la réserve qui n'aurait pas été utilisée pour combler le déficit annuel, serait partagé entre les écoles anglaises et d'immersion.

Norwood, Saint-Boniface et Rivière-Rouge n'ont plus de réserve du tout. Comme l'a rappelé le directeur général de la Rouge, Ronald Perron, «Il y a quelques années, le ministère s'était donné comme mandat de forcer les divisions à aller puiser dans leurs réserves. À la fin de l'exercice en cours, il ne nous restera rien. Ça complique la situation pour l'année prochaine.

«Il y a quelques mois, les divisions ont reçu une lettre du ministre nous rappelant ce qui est déjà entendu: de ne pas prévoir de déficit dans nos budgets de l'an prochain.»

Ce qui n'a pas empêché Saint-Boniface de proposer un déficit de 1,8 million $ pour 1995-1996. C'est ce qu'affirme le directeur général, Gérald McConaghy, précisant que «la réserve de 2,9 millions $ a été entièrement utilisée dans l'exercice financier 1994-1995.»

À Norwood, le directeur général Alex Boyes explique que la réserve de 500 000 $ a été liquidée au cours des deux derniers exercices financiers. «L'an prochain, ce sera une année très difficile.»

Dans la Montagne, au 30 juin 1994, il restait un surplus accumulé de 392 280 $, selon le secrétaire-trésorier, Gérard Lesage. «On a encore ce surplus, il n'y a pas eu de discussions (quant à son utilisation).»

La Montagne va sûrement disparaître comme nombre d'autres divisions, suivant une révision des frontières. Mais étant donné les mauvaises relations entre cette division et la DSFM, on peut douter de l'éventualité d'un partage de la réserve avec les écoles françaises.

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Karine Beaudette

12e session du Parlement-jeunesse

Les 65 participants au 12e Parlement-jeunesse franco-manitobain (PJFM) se sont livrés à des discussions animées à l'Hôtel de Ville de Winnipeg à l'occasion de la session parlementaire du 2 au 5 mars, selon le premier ministre Richard McIntosh.

«Les deux projets de loi qui ont suscité les plus grand débats ont été celui de mettre les sidéens en quarantaine, qui a été défait, et celui qui permettait de légaliser formellement l'avortement, qui a été accepté avec une marge très mince.» Ces deux projets de loi avaient été proposés par le ministre de la Santé, Joël Tétreault.

Les participants, dont plus du tiers venaient de l'extérieur de la ville, ont aussi pu débattre de questions d'actualité telles que l'alcool au volant, la pornographie, les agressions physiques et sexuelles, la restriction du nombre d'enfants selon le revenu, les animaux domestiques et la violence dans les sports.

Le président de la vraie Assemblée législative, Denis Rocan, a agi comme lieutenant-gouverneur du PJFM et était présent pour le discours du trône.

K.B.



ÉDITORIAL

L'argent ou la justice?

Au rythme où vont les choses, le gouvernement d'Ottawa pourrait présenter un budget équilibré d'ici l'an 2000. S'il continue à couper 14 % de la fonction publique (45 000 postes) à chaque budget, on aura vite éliminé 70 % des fonctionnaires.

Et on aura encore rien fait pour réduire la dette accumulée, qui se chiffrera à plus de 600 milliards $ d'ici la fin du siècle! Et que restera-t-il des programmes sociaux, des subventions à la santé et à l'éducation?

Si l'équilibre budgétaire doit absolument rester le but ultime des gouvernements, il ne restera ni fonction publique, ni Medicare, ni aide sociale, ni formation pour entreprendre le XXIe siècle.

Mais cela ne se produira évidemment pas, puisque le gouvernement voudra se faire réélire et que le Canada ne voudra pas disparaître. Le but de la manoeuvre n'a jamais été d'éliminer le déficit, mais de rassurer les marchés internationaux sur les capacités du Canada à payer ses dettes.

Malheureusement, ce but n'a pas été atteint en un seul budget: le dollar a perdu de la vitesse (aussi à cause de son lien avec la devise américaine), les taux d'intérêt sont à la hausse et l'inflation va reprendre. Qui va continuer à payer plus et à recevoir moins? C'est la majorité des Canadiens qui dépendent de l'État pour des services de base.

Malheureusement, les marchés financiers se sacrent bien des enfants et des femmes, qui composent la très grande majorité des citoyens vivant sous le seuil de la pauvreté.

Une récente étude en Colombie-Britannique démontre que les riches vivent plus longtemps que les pauvres, simplement parce qu'ils sont en meilleure santé (et sans doute mieux éduqués). Quelle découverte! Un autre rapport fait au Manitoba révèle que les citoyens aux prises avec des problèmes de santé mentale vivent surtout dans des quartiers pauvres. Mystère?

Pourquoi les Européens, les Français et Allemands en particulier, dépensent-ils moins que les Canadiens sur la santé? Simplement parce qu'ils dépensent (sagement) dans les programmes sociaux (dont l'éducation et la prévention).

Chez nous: les quelque 600 000 familles les plus riches, qui se partagent un actif de 1,2 trillion $, continueront leur ascension à partir des gains réalisés pendant que le pays creusait son déficit.

Ces familles continuent à se payer les meilleurs conseillers fiscaux, continueront d'être à l'abri de taxes sur leur revenu provenant de prêts au gouvernement et continueront à se battre pour ouvrir les frontières au commerce avec le Mexique, où il y a peu de programmes sociaux et où presque tous les travailleurs sont sous le seuil de la pauvreté.

Les familles les mieux nanties continueront à financer les campagnes électorales des conservateurs et libéraux, qui continueront à se faire élire. Et nous voterons comme des moutons.

Quand le cambiste Nicholas Leeson a mis la banque britannique Barings à genoux, Scotland Yards s'est mis à ses trousses. Mais Pierre Trudeau, Brian Mulroney et les ministres des années 70 et 80 continuent à circuler librement (entre le palais de Montréal, le château en Espagne et la villa aux Barbades), à vendre des documents accumulés au cours de leur vie publique et à dépenser leur pension de parlementaire.

Si ce n'est pas l'argent qui cale, c'est la justice sociale. S'il fallait choisir entre les deux, choisissons la justice sociale. Parce qu'elle se partage plutôt mieux que l'argent, et elle ne mènera pas au chaos.

Jean-Pierre DUBÉ



LETTRE — La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

L'Assemblée FPCP

Portes ouvertes à la communauté!

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) tiendra son assemblée annuelle le 8 avril à l'école Lagimodière de Lorette sous le thème: «Portes ouvertes à la communauté!»

La FPCP invite les parents à réfléchir sur leur rôle dans un nouveau partenariat entre le personnel scolaire, les familles, le préscolaire, les grands-parents, etc. au sein de l'école communautaire.

Au programme: une conférence intitulée «Le développement économique... un rôle de l'école communautaire», donnée par Raymond Poirier; des ateliers portant sur la place de la maternelle dans le système scolaire et sur l'autoroute électronique franco-manitobaine; et pour finir la journée, un spectacle et un vin-fromage.

L'assemblée débute à 9 h par une réunion d'affaires. L'organisme regroupe 21 comités de parents et 32 groupes préscolaires. Info: Hélène d'Auteuil (237-9666).

Lettre

Bravo Laurier!

M. le rédacteur,

C'est avec grand respect que nous félicitons les parents de Laurier qui ont pu enfin faire valoir leurs droits comme francophones et qui, dès septembre 1995, auront leurs enfants dans un programme de la Division scolaire franco-manitobaine. Vos efforts et votre persévérance ont finalement porté fruit.

Il ne faudrait pas oublier de féliciter la DSFM pour sa diligence dans vos négociations délicates. Nous espérons témoigner de cette même diligence lors des négociations pour un programme à Saint-Claude et nous souhaitons aussi être parmi vos nombres dès septembre 1995.

Maurice Hince
Comité de parents du programme de français
Saint-Claude (Manitoba)
Le 2 mars 1995

SAINT-NORBERT

Retraite pour hommes

Une retraite spirituelle pour hommes francophones sera animée par Robert Campeau, prêtre, à la Villa Maria de Saint-Norbert, du 7 au 9 avril prochains.

La retraite a pour thème «En route avec le Christ» et on peut s'inscrire en téléphonant au 269-2114.

Des coupures de 25 % sur trois ans pour Radio-Canada

Quel sera le rôle des régions à la SRC?

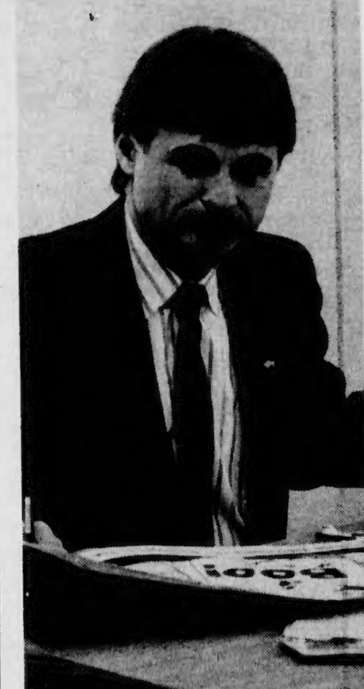
Depuis les coupures draconniennes de 1990 à la SRC, CBWFT produit «plus qu'il n'a jamais produit, surtout avec l'arrivée du RDI (Réseau de l'information), selon le directeur intérimaire des services français à Winnipeg, René Fontaine. Comme l'Ouest en Direct est fait ici, ça va jouer en notre faveur dans la restructuration.»

Car restructuration il va avoir: le budget Martin a prévu des coupures de 25 % du budget de la SRC sur trois ans. «L'allocation gouvernementale passera de 1,09 milliard $ à 839 millions $, précise René Fontaine, il va sûrement y avoir des changements.

«Il n'y a absolument rien de décidé, pas de sommes réduites pour le moment dans la production régionale. Les allocations 95-96 ne seront pas connues avant la mi-avril. On va essayer de maintenir les effectifs en place pour la prochaine rentrée.»

La représentante syndicale, Jennifer Dundas, soutient par contre que des changements seront annoncés dès juin 1995. «Il n'y aura pas nécessairement de mises à pied, mais ceux qui partent ne seront pas remplacés. Le rapetissement n'affectera pas la programmation avant l'an prochain: 1996 sera une année très difficile.»

Les coupures attendront la révision du mandat de la SRC, annoncée aussi pour l'Office national du film et à Télé-Film Canada dans le budget du 27 février.


René Fontaine: ça ne sera plus pareil.

«La SRC va proposer sa vision, soutient René Fontaine. Tout est vulnérable et le rôle des régions sera un des enjeux. On va faire valoir que de maintenir les régions, c'est la seule façon de refléter tout le Canada. J'ai une certaine confiance qu'on pourra continuer à offrir le même service.»

Jean-Pierre DUBÉ

PROVINCE

Un vidéo et un répertoire

Le Service de ressources Santé en français a lancé le vidéo Santé en français ainsi qu'un répertoire de ressources. Ces deux outils, en préparation depuis l'automne dernier, viennent répondre à une demande des travailleurs dans les établissements désignés bilingues.

«Le vidéo sera utilisé avec le personnel des établissements pour les sensibiliser, ce qui permettra d'améliorer l'offre active des services en français», explique Lorette Beaudry-Ferland, facilitatrice de Santé en français.

Il y a des versions française et anglaise (avec sous-titres) du vidéo de dix minutes, tourné par Spectra Productions et produit par le Service de ressources Santé en français.

En même temps, Santé en français a lancé son répertoire de ressources de 73 pages, qui catalogue les 500 items existants en français, qu'ils soient des logiciels, dépliants, lexiques, vidéos, affiches ou autres. «On a déjà un exemplaire de la plupart de ces items, signale Lorette Beaudry-Ferland.

K.B.

Loi sur les pêches

Abitibi-Price coupable

La société Abitibi-Price de Pine Falls a plaidé coupable, le 22 février, à des accusations d'avoir rejeté une substance nocive dans des eaux où vivent des poissons, en contravention à la Loi sur les pêches.

La Cour provinciale a condamné la société à payer la somme de 50 000 $, à savoir une amende de 15 000 $ plus 35 000 $ qui serviront à promouvoir la préservation des poissons et de leur habitat dans la rivière Winnipeg ou dans les eaux adjacentes.

Une plainte avait été déposée par Environnement Canada en août 1994, à la suite d'une enquête sur le déversement de 828 kg de pesticide dans la rivière en mars 1994.

PROVINCE

Une trousse de promotion

Il existe depuis le 2 mars une trousse de promotion bilingue, intitulée Le Manitoba français: une francophonie au coeur de l'Amérique et publiée par la Société franco-manitobaine (SFM).

La trousse, tirée à 4 000 exemplaires, se veut un portrait actuel de la collectivité franco-manitobaine. Ses 24 pages présentent de l'information en français et en anglais sur l'histoire, les régions rurales et urbaines, l'économie, l'éducation, les moyens de communication, les arts et la culture, ainsi que les associations provinciales.

«Quand on fait des présentations au sujet de la communauté franco-manitobaine, c'est un bon document à laisser, précise Michel Loiselle, agent de communications qui a supervisé le projet. On pouvait difficilement laisser un annuaire des services en français. La trousse vient compléter les outils de promotion qu'on avait déjà à la SFM.»

La SFM a l'intention d'envoyer des trousses dès cette semaine aux organisations comme Winnipeg 2000, Voyage Manitoba et autres agences de tourisme et de développement économique qui pourront s'en servir pour attirer des entreprises, des commerces et d'autres francophones au Manitoba.

Les trousses seront également envoyées aux associations soeurs de la SFM et au Québec. De plus, elles seront distribuées sur demande au public et aux organismes franco-manitobains qui pourraient s'en servir.

La SFM croyait que les 4 000 copies dureraient deux ans «mais probablement pas, estime Michel Loiselle. Tous ceux à qui j'en parle en veulent des copies. Les trousses partent vite.»

Le projet a coûté 14 000 $ qui viennent du budget de la SFM, du Gouvernement du Québec et de l'Entente Canada-Manitoba. Trigo Associés a rédigé les textes alors qu'Appeal Graphics s'est chargé de la mise en pages.

K.B.

Ici et ailleurs

Les aînés augmentent

Ottawa - Les futurs retraités et les personnes âgées sont, pour le moment, épargnés par le budget du ministres des Finances, Paul Martin. Par contre, le budget annonce une révision du Régime des pensions du Canada dès cet automne ainsi qu'une réforme de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Ces révisions sont nécessaires vu le vieillissement de la population et le faible taux de natalité. On prévoit que le pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus passera de 12 à 23 % de la population dans les 40 prochaines années. L'Assemblée des aînés francophones promet d'être présente dans le débat pour s'assurer que l'indépendance financière des personnes âgées soit conservée. (APF)

Guichets accessibles

Ottawa - La plupart des guichets automatiques ne sont pas adaptés aux besoins des handicapés, conclut la Commission canadienne des droits de la personne. Une enquête menée sur 29 guichets des six grandes banques au pays a révélé que seulement deux guichets étaient accessibles aux personnes en fauteuil roulant, les commandes des autres étant trop élevées. (APF)

Nouvelle orientation

Ottawa - Le ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, Lloyd Axworthy, prévoit un changement d'orientation important, qui facilitera l'accès à des capitaux privés d'investissement pour les petites entreprises de l'Ouest canadien. Autrement dit, le ministère n'offrira plus de prêts directs aux entreprises mais se concentrera, entre autres, sur le développement d'alliances stratégiques avec les provinces, les associations de l'industrie et les institutions financières.

Fenêtre sur le monde

Steinbach - L'entreprise de Steinbach qui fabrique des fenêtres, Loewen Enterprises Ltd., projette un agrandissement de 7,1 millions $, ce qui permettrait de créer 236 emplois. L'agrandissement se ferait en deux étapes échelonnées sur trois ans, grâce aux nouveaux marchés trouvés par l'entreprise.



ÉCONOMIE

Jacques Lavack, directeur général du St. Vital Golf Centre

Golfeurs, à vos bâtons!

Il y a probablement plusieurs personnes qui n'en peuvent plus d'attendre que la neige fonde pour retrouver leur équipement de golf et frapper la première balle de 1995. Eh bien, l'attente achève: le printemps arrive. Entre-temps, il y a toujours les centres d'entraînement comme le St. Vital Golf Centre qui ouvre ses portes le 15 mars.

Jacques Lavack est peut-être parmi les plus impatients puisque c'est avec le golf qu'il gagne sa vie. Le professionnel de golf donne des leçons sur le sport, fabrique des bâtons, fait des réparations sur tout équipement de golf, et depuis peu, gère le St. Vital Golf Centre.

Le centre, situé sur le chemin Melnick (le long du périmètre, entre la route 59 et le chemin Ste-Anne), appartient à Michael Guertin de Guertin Implements (John Deere), qui ne voulait plus s'occuper de la gestion du centre, construit il y a deux ans. «Je loue toute l'opération pour trois ans, avec option de renouveler pour un autre deux ans», signale Jacques Lavack.

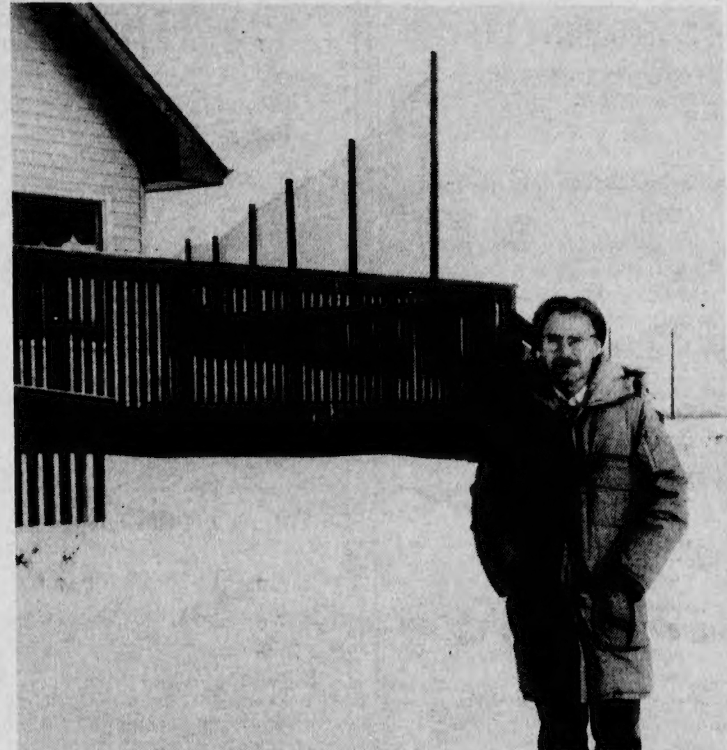


photo: Karine Beaudette

Jacques Lavack devant le Centre qui ouvrira ses portes le 15 mars prochain.

On pourrait qualifier le centre de paradis pour les golfeurs! L'étage principal est un grand magasin de golf où on vend «absolument tout! Avec 2 000 pi2, c'est un très grand pro-shop. Il y a des sacs, chariots, accessoires, balles, bâtons, vêtements, etc.: tout ce dont vous avez besoin et tout ce dont vous n'avez pas besoin pour le golf!»

Il y a également un filet d'entraînement au premier étage, pour ceux qui voudraient commencer à pratiquer leurs coups dès maintenant. Un système de vidéo peut surveiller votre progrès à l'intérieur pour commencer, puis à l'extérieur.

Au sous-sol, on trouve la machine pour laver les balles. «Il m'en faut 15 000 pour opérer», remarque l'ancien directeur du Parcours La Vérendrye à La Broquerie. Le sous-sol abrite aussi l'entreprise de fabrication de bâtons que Jacques Lavack a lancée il y a sept ans, et ce qu'il faut pour réparer l'équipement brisé.

Tout ça, ce n'est qu'à l'intérieur. À l'extérieur, il y a une grande allée d'entraînement, ainsi que des verts pour pratiquer le putting ou le chipping dans les fosses de sable. «Plutôt que juste frapper dans un champ, on a installé des verts cibles à différentes distances (de 60 à 215 verges) dans l'allée d'entraînement.

«On spécialise dans la "short game", à l'intérieur de 100 verges, où il faut être beaucoup plus précis. La plupart des gens n'ont pas de problèmes à tirer 200 verges. Ici, on peut pratiquer tous les aspects du sport, pas seulement le tir de départ.

«On essaye de simuler un vrai jeu de golf, sans avoir à jouer quatre ou cinq heures. Les gens semblent avoir de moins en moins de temps pour passer cinq heures sur un terrain, alors venir pratiquer pour une heure, ça plaît! Au lieu de jouer trois fois par semaine, ils vont peut-être y aller deux fois et venir s'entraîner.»

Les intéressés peuvent acheter un membership avec ou sans leçons. «Il y aura certainement un autre professionnel pour donner des leçons. Je prévois aussi employer deux personnes pour les ventes et une personne pour la fabrication des bâtons, pour commencer.»

Le centre avait attiré entre 10 000 et 12 000 personnes l'année dernière, selon les estimations du propriétaire. Cette année, Jacques Lavack aimerait augmenter ce chiffre à 15 000.

«Le centre n'est pas connu encore; il existe depuis deux ans seulement. Je veux publier des annonces dans les revues de golf, les journaux communautaires et les médias en général. J'aimerais rejoindre les francophones par La Liberté. Il y aura toujours quelqu'un de bilingue ici.»

Jacques Lavack aimerait promouvoir le St. Vital Golf Centre comme un centre "one-stop" où les gens pourraient venir pour tout (réparation, leçons, entraînement) et n'auront pas besoin d'aller ailleurs.»

Le directeur a aussi des projets en vue pour les deux ou trois prochaines années: «On est limité par la longueur de la journée ici. À 9 h ou 9 h 30 le soir, il faut fermer l'allée d'entraînement. J'aimerais ajouter des lumières et on pourrait rester ouvert jusqu'à minuit! Et pour attirer les familles, j'aimerais aussi ajouter un golf miniature.»

Karine BEAUDETTE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
«Apprendre et grandir ensemble»

Un programme français, de la maternelle au secondaire II, géré par la Division scolaire franco-manitobaine, desservira la communauté de Laurier en septembre 1995.

La DSFM sollicite des candiatures au poste **d'enseignant.e** pour les niveaux suivants :

- niveau primaire;
- niveau intermédiaire;
- niveau secondaire.

Les personnes intéressées doivent :

- posséder un certificat d'enseignement;
- posséder une connaissance approfondie de la méthodologie éducative;
- avoir une connaissance générale des programmes d'étude;
- démontrer des habiletés en administration scolaire;
- connaître la communauté franco-manitobaine;
- promouvoir la mission de la DSFM.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 15 mars 1995** à :

Monsieur Raymond Bisson, directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher, bureau 112
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



L'ENTRE-TEMPS DES FRANCO-MANITOBAINES INC.

est à la recherche d'une

conseillère d'enfants

L'Entre-temps des Franco-Manitobaines inc. est une maison d'hébergement de seconde étape pour femmes victimes de violence et leurs enfants. Ce poste est permanent (.5)

Exigences :

La candidate doit :

- avoir une expérience de travail avec enfants et/ou avoir fait des études en service social et/ou en counselling pour enfants;
- avoir de l'expérience en animation de groupe pour enfants;
- avoir une connaissance du cycle de la violence;
- avoir un bon sens d'organisation et un esprit d'équipe;
- être capable de bien communiquer dans les deux langues officielles;
- savoir réagir en situation de crise.

Entrée en fonction : Le 1er avril 1995

Salaire : à négocier selon les compétences.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae au plus tard **le 17 mars 1995** à l'attention de :

La directrice générale
L'Entre-temps des Franco-Manitobaines inc.
C.P. 183
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Le Parcours La Vérendrye

est à la recherche

d'un.e cuisinier.ère

Le Parcours de golf La Vérendrye de La Broquerie est à la recherche d'une personne fiable et dynamique pour combler le poste de cuisinier.ère pour son restaurant licencié. Pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, la personne choisie devra également faire preuve d'initiative.

Responsabilités

Relevant de la gérante du restaurant d'**Entreprises La Vérendrye Inc.**, la personne choisie devra voir à accomplir les tâches suivantes:

- aide à l'ébauche et à la préparation des menus quotidiens et des menus de banquets et tournois;
- aide à la formation, à la direction et à la supervision du personnel affecté au restaurant;
- recommandation, auprès de la direction, de systèmes et techniques pour améliorer la productivité du personnel tout en créant et stimulant une ambiance de travail basée sur l'esprit d'équipe;
- gestion efficace des produits utilisés à la préparation des repas et à l'entretien de la cuisine.

Exigences de l'emploi:

- formation reconnue dans les domaines de la cuisine de restauration;
- au moins trois ans d'expérience pertinente en cuisine de restauration;
- connaissance effective des deux langues officielles (parlées et écrites);
- fiabilité, dynamisme et sens des responsabilités sont des atouts importants.

Rémunération:

Le salaire sera offert en fonction de l'expérience et des qualifications.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae, d'ici **le 24 mars 1995** à:

Patricia Théberge
Gérante du restaurant
Entreprises La Vérendrye Inc.
Casier postal 340
La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS / SERVICES AUX PATIENTS

Le **Centre médico-social De Salaberry** vous invite à poser votre candidature au poste de directeur ou de directrice des soins infirmiers et services aux patients.

Le candidat ou la candidate possédera les compétences et les qualités suivantes:

- membre de l'Association des infirmiers et infirmières du Manitoba;
- baccalauréat en sciences infirmières (B. Sc. Inf.) et/ou certificat en administration des soins infirmiers;
- aptitude pour la gestion des questions d'actualité et des initiatives de politique;
- expérience en gestion des ressources fiscales et humaines;
- connaissance des critères et des exigences d'agrément;
- expérience en soins de santé primaires, en prévention et en promotion de la santé;
- excellente habileté en relations interpersonnelles et en communications;
- connaissance de l'anglais et du français est essentielle.

La construction d'un nouvel hôpital et d'un foyer de soins personnels devant abriter une clinique médicale, une clinique dentaire et les bureaux des services de santé communautaire, a débuté en décembre 1994 et devrait se terminer en juillet 1996.

Le concours prend fin le jeudi 16 mars 1995.

Veuillez faire parvenir votre candidature au:

Directeur général
Centre médico-social De Salaberry
Case postale 320
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0



La Caisse populaire de Saint-Boniface

AGENT OU AGENTE DE PRÊTS

La Caisse populaire de Saint-Boniface, avec ses 137 millions $ d'actif, dessert au-delà de 11 000 membres. Elle se compte parmi les plus grosses coopératives financières du Manitoba.

Définition de fonctions :

- est responsable de l'entrevue du membre, de l'étude, de la documentation et du suivi des dossiers de crédit;
- voit au recouvrement des prêts en souffrance ou en difficulté et voit à la gestion et à l'administration de comptes.

Exigences requises :

- a acquis de l'expérience dans les fonctions de crédit personnel dans une institution financière;
- possède des aptitudes dans le domaine de la vente parallèle;
- une bonne connaissance du français et de l'anglais est requise;
- démontre des habiletés pour le travail en équipe ainsi que pour l'établissement et le maintien d'excellentes relations interpersonnelles;
- fait preuve d'autonomie, de motivation et d'initiative.

La rémunération : Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction : Immédiatement

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, au plus tard **le 21 mars 1995**, à :

Monsieur Aurèle Foidart
Directeur adjoint – Crédit personnel et Administration
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



La Caisse populaire de Saint-Boniface

AGENT OU AGENTE DE PRÊTS COMMERCIAUX

La Caisse populaire de Saint-Boniface, avec ses 137 millions $ d'actif, dessert au-delà de 11 000 membres. Elle se compte parmi les plus grosses coopératives financières du Manitoba.

Définition de fonctions :

Relevant du directeur du Crédit, la personne gère un portefeuille de prêts commercial et fournit des produits et services commerciaux aux membres. La personne possède aussi des aptitudes dans le domaine de la vente parallèle.

Exigences requises :

La personne a acquis de l'expérience dans les fonctions de crédit commercial dans une institution financière et a de bonnes connaissances des principes d'octroi de crédit. L'habileté de pouvoir analyser et interpréter des états financiers aussi bien qu'un désir de pourvoir un service au membre de haute qualité sont aussi des qualifications-clés. Une bonne connaissance du français et de l'anglais est requise. La personne démontre des habiletés pour le travail en équipe ainsi que l'établissement et le maintien d'excellentes relations interpersonnelles. L'individu fait preuve d'autonomie, de motivation et d'initiative.

La rémunération : Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction : Immédiatement

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, au plus tard **le 21 mars 1995**, à :

Monsieur Marcel Beaudet
Directeur du Crédit
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Nécrologies

Marie Aline Gamache
(née Pennarun)

Paisiblement, le 22 février 1995, à l'hôpital de Sainte-Rose-du-Lac, est décédée Mme Marie Gamache à l'âge de 80 ans.

Marie est née à Laurier de René et Josephe Pennarun, le 14 février, 1915. Marie fut enseignante à l'école de Kergwenan jusqu'à son mariage avec Emile. Elle enseigna aux écoles de Laurier, Makinak et Sainte-Rose, jusqu'à sa retraite.

Elle laisse pour chérir sa mémoire son époux Emile, et quatre enfants: Jérôme (Maureen) et enfants Andy et Colin de Winnipeg; Pierre (Phyllis) et enfants Traverse et Vanessa de Leaf Rapids; Madeleine (Pierre) Lebel et enfants Geneviève et Pierre Jr de Sainte-Rose; Henri (Karen) et enfants Sarah et Michelle de Chater. Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs Yvonne Mignon de Sainte-Rose, et Madeleine Laroche d'Otterburne, et son frère Alain Pennarun de Saint-Malo.

Les prières ont eu lieu à l'église le 24 février 1995 à 19 h. La célébration eucharistique a été officiée par l'abbé Roland Tessier o.m.i. et l'abbé Robert Bernardin o.m.i., en l'église Notre-Dame-des-Victoires à 14 h, précédée du visionnement à 13 h 30.

Chère Marie et maman, le souvenir de ton amour, de ta paix et de ton sourire sera toujours vivant en nos coeurs.

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:

Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:

On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:

8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:

189, rue Evanson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823



C'est à voir

par Laurent GIMENEZ

Sacrés Césars!

Le 25 février dernier, TV5 a eu la bonne idée de retransmettre la soirée des Césars du cinéma français. En France, pas un télespectateur ne rate l'événement. Non par amour du 7e art, mais parce que la soirée des Césars est toujours un grand moment de comique involontaire.

L'événement a beau en être à sa 20e édition, les comédiens continuent à se prendre les pieds dans le tapis, les noms sont toujours cités de travers, la musique couvre les voix des intervenants, et les animateurs ne peuvent s'empêcher de se lancer quelques vacheries tous micros ouverts.

Il y a toujours un moment où le ministre de la Culture est pris à partie par un artiste frustré, au grand plaisir des caméramen qui braquent cruellement leur objectif sur le sourire crispé du ministre. Quand l'année est vraiment bonne, on peut même espérer voir un invité éméché trébucher dans les escaliers ou oser un geste audacieux sur une jeune comédienne.

Plus sérieusement, on peut se réjouir que l'Académie des Césars ait couronné cette année le très beau film d'André Téchiné: *Les Roseaux sauvages* (prix du meilleur film et du meilleur réalisateur, notamment). Souhaitons que cela lui donne des ailes pour franchir l'Atlantique et, qui sait, se rendre jusqu'à Winnipeg.

Pour la quatrième fois, Isabelle Ajani a obtenu le César de la meilleure actrice, cette fois pour sa performance dans *La Reine Margot* de Patrice Chéreau. La récipiendaire était absente, pour la simple et bonne raison qu'elle est enceinte de huit mois. (Amateurs de potins, sachez que le père n'est autre que l'acteur Daniel Day-Lewis, lui-même récipiendaire d'un Oscar).

Pas de cérémonie des Césars sans un oubli et un scandale. L'oubli s'est abattu cette année sur *Léon*, le dernier film de Luc Besson, qui a connu un certain succès au Canada et aux États-Unis sous le titre *The Professional*.

Quant au scandale, il consiste à avoir attribué le César du meilleur film étranger à *Four Weddings and a Funeral*. Qu'est-ce que les jurés ont bien pu trouver de plus à cette bluette comico-sentimentale britannique qu'au chef-d'oeuvre de Steven Spielberg, *La Liste de Schindler*?

Les rois du baroque

Sans transition, signalons un concert à ne pas manquer: le Tafelmusik de Toronto, l'un des principaux orchestres baroques du Canada, jouera Bach, Purcell et Handel les 17 et 18 mars à la salle du Centenaire. Une bonne soirée garantie.

CULTUREL

L'auteur québécois Robert Lalonde au Salon du livre du Manitoba

Un prix pour faire taire le maudit

Même s'il est d'abord comédien, Robert Lalonde reçoit un prix pour chaque roman qu'il écrit, ou presque. Le dernier, c'est le Prix du gouverneur général de 1994, pour *Le Petit Aigle à tête blanche*. Mohawk né à Oka (Québec), très attaché à ses grands-parents encore rouges, il est envoyé au collège classique à 13 ans par des parents plutôt blanchis. Robert Lalonde est resté avec une double identité et une farouche tendance à publier sa différence, à partir de son premier roman, *Le Dernier été des Indiens*, paru en 1982. (1)

La Liberté: Est-ce que vous avez une place, maintenant?

Robert Lalonde: Je suis devenu une sorte de célébrité. On est bien obligé de me reconnaître parce que je ne lâche pas. Mais dans les entrevues que j'ai accordées après la remise du prix, on a passé tout le temps à me faire parler de ma trajectoire, mais de mon livre, non. C'est une façon de me dire, après 15 ans, reviens-en! Les gens veulent qu'on vive sans questions.

LL: Vous ne vous laissez pas récupérer?

RL: On te donne un prix en pensant que tu vas finir par parler d'autre chose. Au Québec, on croit qu'on a réglé tous les problèmes: il y a eu la révolution tranquille, la révolution sexuelle, mais personne ne sait où on en est. On a une identité américaine, de consommation; il y eu un consentement à ça. Les gens sont malheureux.

Durant la crise à Oka, une partie de ma famille vivait dans la réserve, l'autre dans le village; celle-ci s'est faite vandaliser. Ils m'ont accusé d'avoir causé ça, parce que j'avais écrit là-dessus avant que ça arrive. J'ai ramené l'idée que les deux civilisations sont passées l'une à côté de l'autre. Comme société, on n'est pas capable de revenir sur les malentendus, alors on marche sur rien.

Là, ça bouillonne à la largeur du pays, et je ne sais pas comment on va sortir de ça. Ils sont très agressifs, très violents. Je me demande ce qui arriverait si le Québec se déclarait souverain!

LL: Comment se fait-il que vous écrivez en français?

RL: Les Mohawks sont anglophones parce qu'on les a chassés de l'église. Moi-même, je dormais dans le jubé accoté sur mon grand-père qui dormait aussi. La double identité est toujours présente: ma grand-mère détruisait chaque jour ce que j'avais appris à l'école. Puis on m'a envoyé au collège.

L'écriture m'a permis de rendre ça un peu fécond, autrement c'est assez déchirant. La partie indienne de ma famille trouve ça sans dessin ce que j'écris, on ne me lit pas. Ça fait vivre une certaine solitude. Les gens qui accrochent sur mes livres sont des marginaux, des gens qui ont deux ou trois cultures. Dans le collège où j'enseigne, j'écris sur le tableau les poèmes des jeunes qui sont marginalisés: lui, c'est un poète, les autres écrivent pour faire plaisir. Je me fais des ennemis.

LL: Vous écrivez comment?

RL: J'ai toujours joué avec le langage. J'écris par sensation, je n'ai pas d'idées. Je regarde dehors, je ne regarde pas les gens. Dans *Le Dernier été des Indiens*, le jeune narrateur vit une certaine initiation sexuelle qui n'a rien à voir avec l'amour; le rituel se rapporte au corps, il y a beaucoup de tendresse et de plaisir. Les critiques ont dit que j'étais tout sauf un écrivain. La première fois que j'ai eu des relations sexuelles, j'ai passé pour un hurluberlu.

Dans certaines tribus amérindiennes, ceux que, nous, on considère comme des homosexuels, en d'autres mots les bisexuels, sont très valorisés: ils servent d'arbitre dans les problèmes de couple. On vit dans une société binaire où tout le monde est étiqueté: on est noir ou blanc, hétéro ou homo, etc.

LL: Sain ou fou.

RL: Oui. *Le Petit Aigle à tête blanche* est au sujet d'un poète hanté par l'oubli, c'est une évocation des poètes maudits, qui ont dit des choses très importantes et qu'on est en train d'oublier. (On a une vocation pour l'oubli dans notre pays, même si Je me souviens est notre devise.) Il y a eu les suicides, l'asile et l'exil. Par exemple, le poète préfère passer pour un fou et se faire enfermer que de passer pour un être normal et garder le silence!

Les écrivains, on est là pour rappeler aux gens qu'on est humains, qu'on n'a pas les solutions. L'homme ne veut plus être humain, il veut être parfait. Les gens ont tellement peur d'être malades, écrivait un médecin, qu'ils n'osent plus rien faire: ils ne fument plus, ne baisent plus, ne se fâchent plus, ne pleurent plus; et ils développent des maladies incurables! La femme va bien, l'homme et les enfants aussi, les deux chars sont parkés devant la porte, mais ils ont peur!

LL: De quoi?

RL: On est une société déconnectée. En Occident, on a tous le virus romantique, et ça n'a rien à voir avec le corps, avec le coeur; on n'est plus avec la nature. Mes étudiants sont dans leur tête, coincés dans des idées, des obsessions. On s'est débarrassé de la religion et on est en train de faire pire avec la morale! Les valeurs sont très à droite, il faut être tous pareil, tenir le même discours.

Dans une école où je suis allé, il y avait un problème et une mère s'est mise à pleurer: envoyons-là à l'infirmerie! L'émotion est un écart de comportement. Ça va tellement mal que si y'en a un qui flanche, on va tous tomber! Si on pouvait faire parler les personnes âgées, ils nous diraient nos niaiseries, mais on ne les écoute pas.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Robert Lalonde a joué récemment dans la télésérie Marilyn de la SRC. Ses romans sont publiés aux éditions du Seuil (Paris).

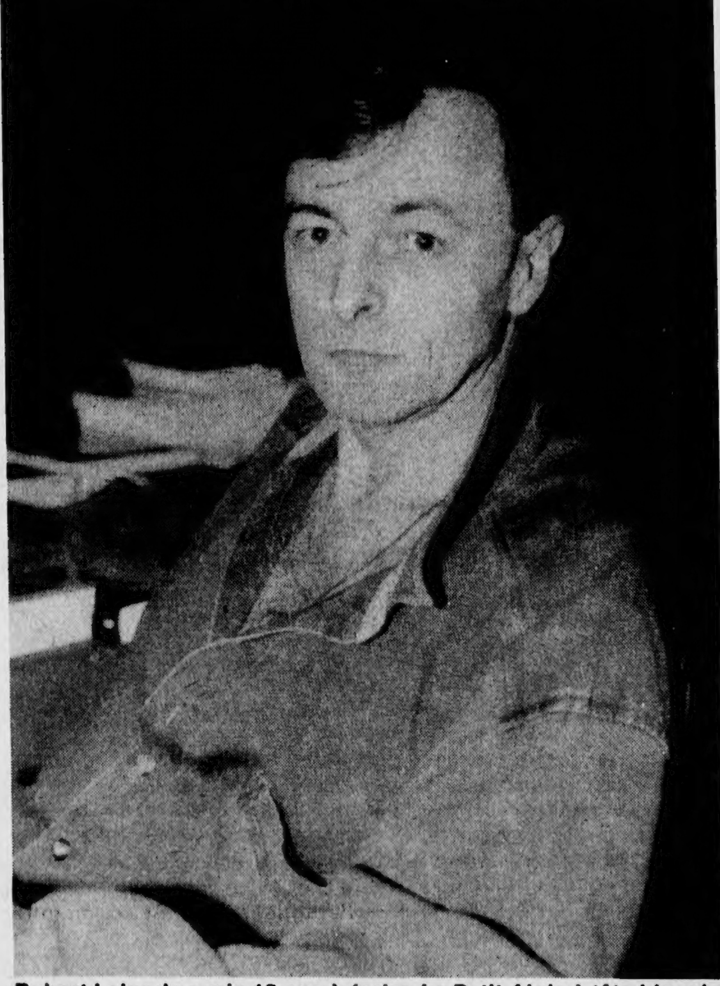


photo: Jean-Pierre Dubé

Robert Lalonde a mis 12 ans à écrire *Le Petit Aigle à tête blanche* et, après, il a voulu le jeter par la fenêtre. «Les écrivains, on est là pour rappeler aux gens qu'on est humains, qu'on n'a pas les solutions. Pour l'amour, il n'y a pas de solutions.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): le ***big band du Collège Louis-Riel*** les 9 et 10 mars; ***June «Pepper» Harris*** au Mârdi Jazz du 14 mars. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ Le Comité culturel de Lourdes organise une soirée vin et fromage avec une exposition d'art et avec l'harmoniciste ***Gérald Laroche***. Le vendredi 10 mars à 19 h 30 à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Billets (10 $): Foidart Mini Stop.

❖ Une ***boîte à chansons*** est présentée à la Salle communautaire de Somerset le samedi 11 mars à 20 h. Coordonné par Marie-Claude McDonald, le spectacle se déroule dans un style cabaret/vin et fromage. Les participants, de tout âge, viennent de tous les villages de la région. Info: 248-2553.

❖ Dans la série des concerts Virtuosi, le ***quatuor de cordes polonais Penderecki*** donne un concert le samedi 11 mars à 20 h à l'église Holy Trinity (angle Donald et Graham). Au programme: Haydn, Britten, Brahms, entre autres. Info: 786-9000.

❖ L'orchestre de l'Université du Manitoba présente le ***Requiem*** de Brahms le dimanche 12 mars à 15 h à l'église mennonite Bethel (angle Stafford et Carter). Info: 474-9130 ou 474-9133.

❖ Dans la série Skywalk de l'Université de Winnipeg: le ***Midwest Duo*** (Susan Symonik, hautbois, et Benjamin Trowell, cor français) le jeudi 16 mars. Dans l'auditorium du 2e étage de la Bibliothèque de Centenaire (près du Skywalk) de 12 h 15 à 12 h 45. Entrée gratuite.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***Tafelmusik in Concert*** les 17 et 18 mars à 20 h (Purcell, Handel, Bach); et dans la série Superconcerts for Kids: ***Music, Masks and Magic*** avec Platypus Theatre le dimanche 19 mars à 14 h. À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3950.

BALLET

❖ Le Ballet royal de Winnipeg présente ***The Winnipeg Première Program: from the Beach Boys to Stravinski***. Les 10 et 11 mars à 20 h (matinée à 14 h le 12 mars) à la salle du Centenaire. Info: 956-2792.

THÉÂTRE

❖ Le Cercle Molière présente: Des ***Minous et des hommes*** par le duo humoristique DDT (Daniel Chartrand et Luc Thériault, auteurs et comédiens) du 16 au 25 mars à 20 h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher). Info: 233-8053.

❖ La troupe Black Hole Theatre de l'Université du Manitoba présente: ***Blood Relations*** de Sharon Pollock jusqu'au 11 et du 14 au 18 mars à 20 h au University College de l'Université (campus Fort Garry). Info: 474-6880.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Autour de livre. Un artiste. Un relieur.***, mettant en vedette des livres de luxe reliés à la main par Odette Drapeau. Jusqu'au 26 mars.

❖ À la galerie de l'Alliance française: ***Tairraz, père et fils***, une exposition de photographies de montagne. Jusqu'au 31 mars.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose une ***soirée en famille*** le samedi 11 mars de 18 h à 21 h (randonnées nocturnes en raquettes, patin et glissades, feu de camp, bingo nature, entre autres); et une ***journée irlandaise*** le dimanche 12 mars de 10 h à 16 h. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) explore le thème ***Qui suis-je?*** pendant le mois de mars. Info: 956-1888.

RENCONTRE

❖ Carol Harvey de l'Université de Winnipeg présente la conférence ***Femmes de parole, Paroles de femmes***, qui porte sur la littérature féminine de langue française du Moyen-Âge à nos jours (avec projection de diapositives). Le vendredi 17 mars à 19 h à la Galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

La 4e édition aura lieu en novembre 96

Salon du livre: on veut faire encore mieux

Pour tous ceux qui y ont participé, le 3e Salon du livre du Manitoba a été un incontestable succès. Même si les ventes n'ont pas été mirobolantes et s'il reste encore des choses à améliorer.

Au lendemain de la fermeture du Salon, qui a duré quatre jours, Gérald Boily, propriétaire de la librairie A la Page, traçait un premier bilan:

«Au niveau des ventes, ça devrait ressembler au salon précédent, peut-être un peu moins. J'avoue que je m'attendais à plus, étant donné qu'il y a eu 18 mois entre les deux.»

Concernant le nombre de visiteurs, on semble penser qu'il était au mois égal à celui de l'année dernière. «Il y avait toujours une trentaine de personnes présentes sur place, estime la coordonnatrice, Gisèle Ayotte. J'ai été suprise de voir qu'il y avait beaucoup de monde même le dimanche.»

La présidente du Salon, Marie Benoist-Martin, souligne notamment la réussite des soirées au Foyer, qui ont attiré un vaste public trois jours de suite. «Il faut dire qu'on avait une brochette d'invités vraiment spéciale. Des gens très accessibles qui étaient absolument enchantés par le Salon.»

François Lentz, responsable de la programmation adulte, juge que «la formule fonctionne» et qu'il faut continuer à développer le concept de «fête du livre» afin d'attirer le plus large public possible.

«Il y a toujours des améliorations à faire, des nouveautés à apporter. Par exemple, on pourrait organiser une nuit du conte, ou inviter d'autres gens de l'extérieur, comme le conteur français Jean Guillon qui est venu cette année. Il n'y a rien qui risquerait plus de tuer la célébration du livre qu'une formule figée.»

Une chose est certaine: il y aura une 4e édition du Salon du livre en novembre prochain. Mais la survie à plus long terme n'est pas garantie. En cette période de coupures tous azimuts, les quelque 60 000 $ nécessaires à son financement annuel peuvent facilement passer à la trappe. Sans le léger surplus accumulé l'année dernière, l'édition 1995 aurait d'ailleurs été déficitaire.

Marie Benoist-Martin met également en garde contre l'épuisement possible des bénévoles. «Ça devient très difficile pour les gens du comité de donner tout leur temps. Et si ces gens-là partent, on perd tout ça.» (1)

L'une des solution consisterait à embaucher un coordonnateur disponible pendant plusieurs mois. Il reste à trouver les moyens.

Laurent GIMENEZ

(1) Les membres du comité sont, outre Marie Benoist-Martin: Marcel Boulet, Lucille Maurice, Annette Saint-Pierre, Alain Boucher, Bruno Le Madec, Doris Lemoine, François Lentz, Léonie Boisvert, Lionel Dorge et Gilles Vienneau.



photo: Laurent Gimenez

L'équipe de la Bibliothèque de Saint-Boniface a remporté la compétition des Génies en herbe, dans une finale contre CKSB. Les membres de l'équipe sont: Carmen La Roche, Paul Sherwood, Danielle Chagnon et Anushka Shibchurn.

Recyclez ce journal!





photo: Jean-Pierre Dubé

Sujet aux prix!

Le Phonogramme de 1995 de CKSB a été diffusé pour la première fois le 2 mars, après une semaine intensive d'enregistrement dans les studios de la SRC à Winnipeg, sous la direction de Daniel Tougas. Le Concours a été remporté par la chanson Rêve du groupe Sujet à la calembredaine journalistique contemporaine, qui a également mérité le premier prix de la Chicane électrique du 100 Nons en 1994. Le groupe comprend (de g. à d.) Christian Perron (violon), Daniel Roy (batterie), Stéphane Ritchot (basse et auteur de Rêve), et Brigitte Sabourin (voix). On retrouve également dans la photo l'auteure de la deuxième chanson du Phonogramme (Septembre), Micheline Marchildon. Les musiciens Laurent Roy (guitare) et Michelle Grégoire (claviers) ont aussi participé à l'enregistrement des chansons, qui seront diffusées d'un bout à l'autre du pays.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.G.S.

En bref

Ligue Hanover-Taché
(éliminatoires)

Les matchs de la semaine

Le jeudi 2 mars

La Broquerie	4
Grunthal	3

Le vendredi 3 mars

Niverville	10
Saint-Jean	3

Le dimanche 5 mars

Steinbach	10
Sainte-Anne	3

Horaire des matchs de demi-finales

Le samedi 11 mars
Île-des-Chênes à Steinbach
Niverville à La Broquerie

Le lundi 13 mars
Steinbach à Île-des-Chênes

Le mardi 14 mars
La Broquerie à Niverville

Le jeudi 16 mars
Île-des-Chênes à Steinbach
Niverville à La Broquerie

Semi-finales HTHL: les Stars contre les Huskies, les Habs contre les Clippers

Île-des-Chênes veut régler le compte avec Steinbach

«On a l'avantage de la patinoire, on est bien reposés (après la série contre Saint-Pierre), notre capitaine Dave Naaykens est de retour et on est bien préparés mentalement.» C'est ainsi que le gérant des North Stars d'Île-des-Chênes, Roger St-Laurent, résume l'état de son équipe, au début de la demi-finale contre Steinbach dans la Ligue de hockey Hanover-Taché.

Les Stars ont vaincu les Canadiens de Saint-Pierre en quatre parties, et ont même compté 22 buts lors du dernier match. Ils se préparent à affronter un adversaire qu'ils respectent beaucoup, car les Huskies leur ont ravi la coupe Barkman il y a un an.

«Je m'assure que les joueurs n'oublient pas ce qui s'est passé l'an dernier, souligne Roger St-Laurent. On a eu quelques réunions pour parler de la série. On ne pensait vraiment pas perdre l'an dernier, mais avant qu'on ait le temps de se réveiller, on avait perdu. Ça nous a laissé un mauvais goût dans la bouche.»

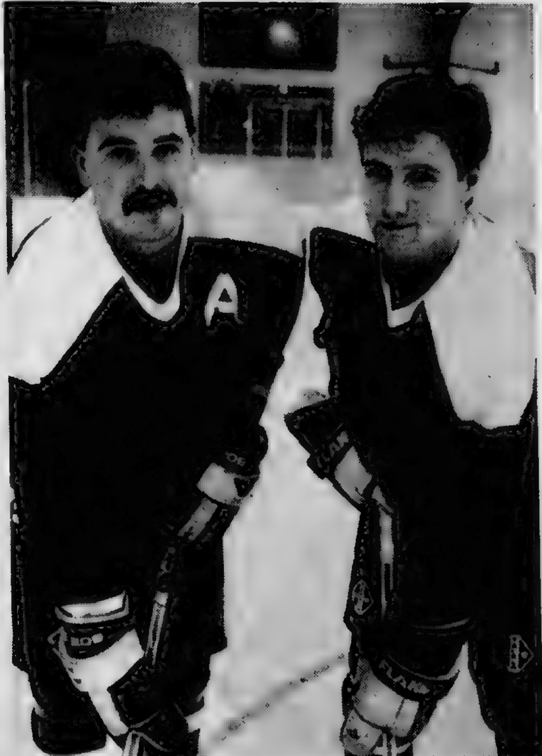



photo: Jean-Pierre Dubé

L'attaque de Pat Penner et Matt Friesen des Huskies sera-t-elle plus efficace que celle de Joe Beauchemin et Mike Dumaine des Stars?

Roger St-Laurent croit que les Huskies ont été un peu malmenés par les As de Sainte-Anne-des-Chênes, mais il reconnaît que Steinbach aurait pu finir en première ou deuxième place si tous les joueurs avaient pu se rendre aux matchs.

«On est meilleurs défensivement, mais ils ont plusieurs marqueurs. Les Huskies n'ont pas pu jouer avec tous leurs joueurs durant la saison régulière et ils sont tous là maintenant. Ça pourrait être une longue série.»

Pour sa part, le gérant des Huskies, Vern Penner, reconnaît que les deux formations se connaissent bien et se respectent. «Les deux se sont améliorées depuis l'an dernier: ils sont plus rapides et ont des plus gros joueurs, mais on est capable de compter et de jouer du hockey très ouvert. L'issue va dépendre de qui va jouer de façon consistente pendant 60 minutes, et cet aspect me préoccupe un peu.»

Le président de la Ligue, Gerry Fender, de Saint-Adolphe, croit que les séries de 1995 seront les plus chaudement disputées depuis des années. «Ça va être de l'excellent hockey! Il y a quelqu'un qui m'a donné 10 $ pour gager sur une équipe, et j'ai choisi de déposer le 10 $! Les quatre équipes sont toutes capables d'aller jusqu'au bout.»

Dans l'autre demi-finale, les Habs de La Broquerie se mesureront aux Clippers de Niverville. «Je dirais que les Habs sont les favoris, avance Gerry Fender, ils ont tout leur monde. Niverville vient de perdre plusieurs joueurs: le défenseur Michel Morin est parti travailler dans le Nord et on ne sait pas s'il va jouer; le défenseur Charlie Edwards est blessé aux côtes et deux autres sont finis pour la saison.»

Jean-Pierre DUBÉ

La menace contre les arbitres de la série As-Huskies

Une tempête dans un verre d'eau?

Les officiers de la Ligue de hockey Hanover-Taché savent qui a menacé d'abattre l'arbitre d'un coup de fusil si les As perdaient contre les Huskies le 2 mars. Mais ils ne dévoileront peut-être jamais de nom si la police n'arrête personne.

Comme on sait, la partie a été annulée, remise au 5 mars et une foule record s'est présentée pour voir comment l'affaire allait se terminer. Évidemment, la sécurité étant assurée, tout s'est déroulé dans l'ordre, tant sur la glace que dans les estrades.

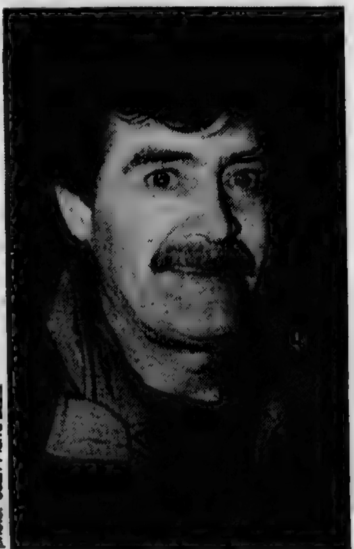


photo: Jean-Pierre Dubé

Le président Gerry Fender: «Je n'étais pas impressionné, mais il n'y a pas grand chose qu'on peut faire.»

La menace à l'endroit de l'arbitre a fait la manchette des grands médias. «C'est difficile de dire si ça a nui à notre image, explique le président Gerry Fender, personne ne nous a critiqués. Les gens étaient plutôt sympathiques à notre situation.

«La menace a été rapportée à l'Association du hockey amateur du Manitoba (MAHA) par un tiers, et n'a pas été entendue directement par un arbitre ou l'affectateur des arbitres. Les remarques ont été rapportées hors contexte. Si l'affectateur avait divulgé toute l'information au début, l'affaire n'aurait pas eu de suites.»

Ce dernier a d'ailleurs été démis de ses fonctions par la MAHA. «On a eu une réunion du conseil vendredi soir, poursuit Gerry Fender. On a décidé de prendre d'autres mesures seulement si la police porte des accusations.»

On sait que la tension est parfois vive dans la Ligue. Par exemple, lors du banquet de fin de saison à Île-des-Chênes, le 17 février, les autorités ont dû mettre tout le monde à la porte vers 23 h pour arrêter une bagarre.

«Je n'étais pas impressionné par ça, avoue Gerry Fender, et je ne sais pas ce qui a déclenché ça. Mais il semble que c'était des femmes et des amies des joueurs d'Île-des-Chênes et de Niverville sous l'emprise de l'alcool.»

J.-P. D.

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 mars 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT Bon matin
TV-5 Télématin
8h00 T-M Bla Bla Bla...
TV-5 Obsidienne (lundi)
TV-5 Panorama (mardi)
TV-5 Plaisir de lire (mercredi)
TV-5 Tell quel (jeudi)
TV-5 Canada en guerre (vendredi)
8h30 TV-5 Studio Gabriel
9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Top modèles
9h05 TV-5 C'est tout Coffe (lundi)
TV-5 Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)
9h01 CBWFT Pacha et les chats
9h15 CBWFT Johnson et ses amis
9h30 CBWFT Tao Tao
T-M Aimer
TV-5 L'heure de vérité (lundi)
TV-5 La ruée vers l'art (mardi)
TV-5 Contact (mercredi)
TV-5 Découverte (jeudi)
TV-5 Génies en herbe (vendredi)
10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
T-M Bon appétit
TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
TV-5 Évasion (vendredi)
10h30 CBWFT Les Christine
T-M La vie à Montréal
TV-5 Sous la couverture (lundi)
TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
10h45 T-M Première ligne
11h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 Gourmandises (lundi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Au nom de la loi (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 De Mercator aux satellites (jeudi)
TV-5 Téléobjectif (vendredi)
12h30 CBWFT Louvain à la carte
T-M Au nom de la beauté
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 Bouillon de culture (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer (mercredi)
TV-5 Les héroïnes de Colette (vendredi)
13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
TV-5 Pulsations(jeudi)
14h00 T-M Santa Barbara
TV-5 En toute liberté (mercredi)
14h10 TV-5 Autant savoir (mardi)
14h30 CBWFT Les Championnats du monde de patinage artistique (lundi à jeudi)
CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
TV-5 Paris lumières (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
TV-5 Évasion (jeudi)
14h35 TV-5 Paris lumières (mardi)
15h00 T-M Claire Lamarche
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Plaisir de lire (mardi)
TV-5 Découverte (mercredi)
TV-5 Luna Park (jeudi)
TV-5 Magellan (vendredi)
15h15 TV-5 Autovision
15h30 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
TV-5 Pyramide

Lundi 13 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse arabe
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 C'est tout Coffe
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Là tu parles
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT 4 et demi...
T-M Harry et les Henderson
TV-5 Au nom de la loi
19h00 CBWFT À nous deux!
T-M Fort Boyard
19h30 TV-5 Bas les masques
20h00 CBWFT Les héritiers Duval
T-M Alerte à Malibu
20h40 TV-5 Autant savoir
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h05 TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télivisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse arabe
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Découverte
T-M Fermeture
23h30 TV-5 Bouillon de culture
23h50 CBWFT La politique fédérale
0h00 CBWFT Fin des émissions
1h00 TV-5 La méthode Victor
1h15 TV-5 RFI

Mardi 14 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
TV-5 Temps présent
19h00 CBWFT Country centre-ville
T-M Le match de la vie
19h30 CBWFT Ma maison
TV-5 Molière pour rire et pour pleurer
20h00 CBWFT Blanche
T-M Le sorcier
20h30 TV-5 En toute liberté
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Visions d'Amérique
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Pulsations
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT À tout prix
T-M Fermeture
23h15 TV-5 Bas les masques
0h00 CBWFT Les temps modernes
0h25 TV-5 À bon entendeur
0h30 CBWFT Les temps modernes
0h45 TV-5 Autant savoir
1h00 CBWFT En toute liberté
1h10 TV-5 La méthode Victor
1h25 TV-5 RFI
1h30 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 15 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse africaine
16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT RBO Hebdo
T-M Ent'Cadieux
TV-5 De Mercator aux satellites
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
19h30 T-M Les machos
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Les héroïnes de Colette
20h30 T-M Qui vive!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse africaine
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Contact
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Cinéma: Tom et Lola
23h04 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer
0h15 TV-5 Alice
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
1h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h00 CBWFT Tom et Lola
Fr. 1989. Drame. Dans un hôpital, deux enfants sans défenses immunitaires, Tom et Lola, sont gardés en permanence dans une bulle de plastique aseptisée pour éviter toute contamination. Une nuit, ayant échappé à la surveillance, ils sortent de leur abri protecteur pour se promener dans l'hôpital.

Jeudi 16 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse française
16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 La cuisine des mousquetaires
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Beverly Hills 90210
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Santa-Maria
TV-5 Téléobjectif
19h00 CBWFT Scoop
T-M Les héritiers du rêve
19h30 TV-5 Taratata
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
20h30 CBWFT M'aimes-tu?
20h35 TV-5 Tell quel
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Paris lumières
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse française
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Kaléidoscope
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h45 TV-5 Intérieur nuit
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Zap
T-M Ciné-lune: Je vous salue Marie
23h45 TV-5 Les héroïnes de Colette
0h00 CBWFT Cinéma: La comtesse de Hong Kong
1h00 T-M Fermeture
1h15 TV-5 La méthode Victor
1h30 TV-5 RFI
1h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h00 T-M Je vous salue Marie
Fr. 1984. Drame poétique. Transposition dans un contexte moderne de l'histoire de Marie et Joseph.

0h00 CBWFT La comtesse de Hong Kong
G.-B. 1966. Comédie. La séduisante Natasha vit misérablement à Hong-Kong. Invitée pour une soirée à bord d'un navire en partance pour les États-Unis, elle se cache dans la cabine d'un riche diplomate américain.

Vendredi 17 mars

15h58 CBWFT 0340
16h00 CBWFT La Ribambelle
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé suisse
16h24 CBWFT 0340
16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Studio Gabriel
16h56 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Vidéoclips
T-M Star plus
TV-5 Thalassa
19h00 CBWFT Les grands films: Chérie, j'ai gonflé le bébé
T-M Cinéma du vendredi: Pompiers en alerte
19h30 TV-5 Alice
20h30 TV-5 On aura tout vu!
21h00 CBWFT Histoires fantastiques
TV-5 Paris lumières
21h30 CBWFT Fous de la pub
TV-5 Journal télévisé belge
21h55 TV-5 Revue de presse canadienne
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h25 CBWFT Le point médias
23h00 CBWFT Manitoba ce soir
23h03 T-M Ciné-lune: Fréquence meurtre
23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Taratata
23h55 CBWFT La météo
0h00 CBWFT Cinéma: Elle
1h00 TV-5 Bon week-end
1h03 T-M Fermeture
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 CBWFT Chérie, j'ai gonflé le bébé
É.-U. 1992. Comédie de science-fiction. Wayne Szalinski a mis au point un rayon qui permet de rétrécir les objets. Il en cède les droits à un laboratoire du Nevada où des scientifiques s'efforcent d'inverser l'effet du rayon dans l'espoir de grossir les molécules. Wayne tente une nouvelle expérience avec son invention et par accident, atteint bébé Adam avec le rayon.

19h00 T-M Pompiers en alerte
Am. 1991. Drame policier. Un jeune pompier assiste un détective qui enquête sur une série d'incendies d'origine apparemment criminelle.

23h03 T-M Fréquence meurtre
Fr. 1988. Drame policier. Alors qu'elle reçoit des appels inquiétants d'un inconnu, une psychiatre apprend que l'assassin de ses parents vient d'être remis en liberté.

0h00 CBWFT Elle
É.-U. 1979. Comédie dramatique. Le compositeur de chansons à succès George Webber accepte mal ses quarante ans. Il croise un jour un cortège nuptial et est ébloui par la beauté de la jeune mariée. Il va la rejoindre au Mexique où se déroule sa lune de miel.

Samedi 18 mars

6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
7h00 TV-5 Champion's
7h30 CBWFT Vazimolo
T-M Vision mondiale
7h31 CBWFT Les oursons volants
8h00 CBWFT Clyde
TV-5 Évasion
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M La forêt magique
TV-5 C'est tout Coffe
8h45 CBWFT La petite sirène
9h00 T-M Batman
TV-5 30 millions d'amis
9h10 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Bon appétit
TV-5 Luna park
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
TV-5 On aura tout vu!
10h05 CBWFT Tiny toons
10h30 CBWFT Robin des Bois junior
TV-5 Génies en herbe
11h00 CBWFT Génies en herbe
T-M Bugs Bunny
TV-5 Bon week-end
11h30 CBWFT On aura tout vu!
T-M Ciné-maximum: L'adieu de la planète des singes
TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 Gourmandises
12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
TV-5 Alice
12h30 CBWFT Le funambule de l'impossible
13h00 CBWFT L'univers des sports
13h15 TV-5 Espace francophone
13h30 T-M Ciné-maximum: Le retour de la planète des singes
13h40 TV-5 Rêves en Afrique
14h00 TV-5 Reflets
15h00 CBWFT Perfecto
TV-5 Clip postal
15h30 CBWFT Regards sur la nature
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Vins et fromages
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Star plus
TV-5 Thalassa
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition 18 heures
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 T-M Ciné-extra: Un ange... ou presque
TV-5 Gourmandises
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
TV-5 Faut pas rêver
19h30 T-M Ciné-extra: Le vol de l'intruder
TV-5 J'y crois, j'y crois pas
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 TV-5 Journal télévisé belge
21h45 CBWFT Comment ça va?
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 CBWFT Montagne
TV-5 Le cercle de minuit
22h45 CBWFT Télé-sélection: Baby Boom
22h57 T-M Formule Indy
23h30 TV-5 Sand et les Romantiques
0h00 TV-5 Intérieur nuit
0h57 T-M Fermeture
1h00 TV-5 Espace francophone
1h10 CBWFT Fin des émissions
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI

FILMS

17h30 T-M Un ange... ou presque
Am. 1990. Comédie fantaisiste. Après avoir survécu à un grave accident, un escroc se persuade qu'il est un ange ramené sur terre pour mériter son ciel.

19h30 T-M Le vol de l'intruder
Am. 1990. Drame de guerre. Au Vietnam, deux pilotes américains mis aux arrêts pour avoir désobéi à un ordre décident de voler au secours de leur chef en péril.

22h45 CBWFT Baby Boom
É.-U. 1987. Comédie sentimentale. Une femme d'affaires de New York fait un héritage d'une nature très particulière: un bébé de deux ans.

Dimanche 19 mars

6h30 TV-5 Rendez-Vous à l'annexe
7h00 TV-5 Reflets
7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
8h00 T-M Vision mondiale
TV-5 Espace francophone
8h20 CBWFT Thommy Thomas
8h30 TV-5 L'école des fans
8h40 CBWFT Marsupilami
8h55 CBWFT Vazimolo
9h00 T-M Le défi de l'Afrique
9h15 CBWFT Manigances
TV-5 Magellan
9h30 TV-5 Vins et fromages
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Sainte-Hélène, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska, par Alain Lévesque, prêtre.
T-M Complètement marteau
TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Ciné-maximum: Contre toute attente
11h05 TV-5 Planète musique
11h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
11h45 TV-5 La cuisine des mouquetaires
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 L'heure de vérité
13h00 CBWFT Horizons
T-M Ciné-maximum: Lui, moi, elle et l'autre
TV-5 Le monde est à vous
14h00 CBWFT Faites vos gammes
14h30 TV-5 Sand et les Romantiques
15h00 CBWFT Sous la couverture
TV-5 Faut pas rêver
15h30 T-M Chasse et pêche pour tous
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Automag plus
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT Ce soir magazine
T-M J.E.
17h45 TV-5 Visions d'Amérique
18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h30 T-M Cinéma néon: Doc Hollywood
TV-5 7 sur 7
19h00 CBWFT Juste pour rire
19h30 TV-5 Ex libris
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Les parlementeries
20h25 TV-5 Les rêveries du peintre solitaire
20h30 T-M L'événement
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Dossier: Les Rites de passage
21h05 TV-5 Paris lumières
21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé belge
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Visions d'Amérique
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h20 CBWFT Le point
22h45 CBWFT Scully rencontre
22h46 T-M Complètement marteau
23h15 CBWFT Les nouvelles du sport
23h16 T-M Finances
23h30 TV-5 Faut pas rêver
23h40 CBWFT En toute liberté
23h46 T-M Fermeture
0h10 CBWFT Ciné-club: Henri V
0h30 TV-5 L'heure de vérité
1h30 TV-5 La méthode Victor
1h45 TV-5 RFI
2h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 T-M Doc Hollywood
Am. 1991. Comédie. En route vers Hollywood où il compte faire fortune, un jeune docteur ambitieux voit ses plans d'avenir bouleversés lorsqu'il tombe en panne dans un patelin.

0h10 CBWFT Henri V
Angl. 1989. Drame. Film tiré de la pièce de Shakespeare du même nom qui raconte un moment glorieux de l'histoire d'Angleterre. Victorieux à Azincourt en 1415, Henri V d'Angleterre devient régent puis, roi de France, et obtient la main de sa cousine Catherine, fille du roi vaincu, Charles VI.

Gens d'ici

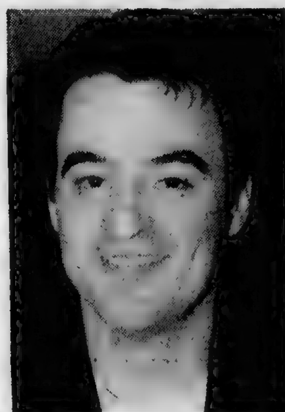
Nouveau président

Le vice-président de la garderie Le P'tit bonheur, Marco Ratté, a pris la relève comme président à la suite de la démission de Gisèle Champagne au début février.

«Le président doit voir à la bonne marche de la garderie. Il est responsable de toute la correspondance, du contact avec les médias, de la publicité, etc.», explique le professeur de 8e année au Collège Béliveau.

Québécois d'origine et Manitobain d'adoption depuis 1983, Marco Ratté tient à ce que la garderie demeure complètement francophone.

«Avec ma fille Mélanie (3 ans), je me suis rendu compte qu'elle devait être encadrée d'un milieu entièrement francophone. Au P'tit bonheur, toutes nos éducatrices sont formées et offrent une bonne préparation à la maternelle avec des activités, chansons, histoires et bricolages.»



Marco Ratté.

Il travaille avec un conseil d'administration composé de neuf autres parents, dont Philippe Leclerk (vice-président), Rachelle Fortier (secrétaire) et Francine Marchildon (trésorière) et doit siéger à tous les comités (personnel, prélèvement de fonds, équipement, publicité et sondage, règlements de base et social).»

«Le P'tit bonheur accueille 25 enfants dans son programme préscolaire, et 20 enfants dans le programme avant/après l'école.

K.B.

SOCIÉTÉ

Michelle Chartier, éducatrice de sexualité

Les parents doivent être préparés et informés

Êtes-vous arrivé au monde sous une feuille de chou, transporté par une cigogne ou vous a-t-on acheté au magasin? Et quand vous posiez des questions embêtantes à vos parents, est-ce qu'on vous a parlé d'abeilles, ou de fleurs, ou vous a-t-on dit d'aller voir l'autre parent? Comment vous a-t-on parlé, enfant, de sexualité?

Voilà la première question que tout parent doit se poser avant que lui-même soit confronté aux questions de ses enfants, selon Michelle Chartier, éducatrice de sexualité.(1)

«Les parents doivent examiner leurs propres valeurs et se rendre compte d'où vient leur éducation. Cela va les aider à comprendre comment ils vivent leur sexualité et comment ils peuvent l'enseigner à leur tour. Et ils devraient être bien informés et bien préparés eux-mêmes.»

C'est donc au parent d'enseigner la sexualité aux enfants? «Idéalement, oui. Ils sont les éducateurs les plus importants. Sinon, les enfants apprendront de leurs amis qui ne sont pas nécessairement bien informés, ou par expérimentation.



Archives La Liberté

Les enfants ont droit à des réponses honnêtes et bien informées en ce qui concerne la sexualité.

«La sexualité, c'est tout ce qui entoure la personne. C'est une partie intégrale de la vie de tout le monde, qui change à mesure qu'on grandit. Et l'éducation commence dès que l'enfant et le parent communiquent.

«Si on lui tape les doigts quand il touche une partie du corps, ou si on lui dit qu'une partie est "sale", c'est un message négatif de la sexualité. Si on veut que l'enfant ait un développement sexuel sain et une attitude saine envers la sexualité, il faut lui donner un message positif.»

Que pense Michelle Chartier de ces histoires de fleurs et d'abeilles? «Pas une bonne idée. L'enfant veut entendre parler d'humains. Il faut lui donner les bons faits dans les bons termes, sinon l'enfant est mal informé et devient confus.

«Si on utilise le bon mot pour la partie du corps, ça devient aussi naturel qu'une autre partie. Le parent peut commencer à dire les mots, comme vulve, vagin, pénis, quand l'enfant est bébé. Il n'y a pas de raison de se gêner devant un bébé et le parent s'habitue lui aussi.

«Quand l'enfant pose une question, on peut attendre une seconde, penser à ce qu'il a demandé puis lui demander des clarifications.» (exemple: Maman, d'où je viens? Que veux-tu-dire? Bien, est-ce que je viens de Winnipeg?)

«L'enfant a le droit d'avoir une réponse honnête. Le parent peut avouer son malaise et indiquer qu'il veut quelques moments pour réfléchir à la réponse. Pour les plus jeunes, évidemment, on explique plus simplement. Les enfants vont comprendre différentes choses selon leur âge.

«Il faut respecter l'enfant et ne jamais le ridiculiser, pour encourager une bonne communication. On peut le féliciter d'avoir posé la question, et en lui donnant une réponse, on le regarde dans les yeux, à son niveau. Et quand on lui parle, on explique les limites, par exemple, faire l'amour, ce n'est pas pour les enfants.»

Que faire si l'enfant ne pose pas de questions? «Après l'âge de cinq ans, les parents pourraient initier la discussion, soit en utilisant des livres, des films, la télévision, des événements de la vie quotidienne. On peut utiliser ce qui nous entoure, les messages positifs comme les négatifs, pour discuter sur les valeurs.»

Peu importe l'âge, les règles sont les mêmes, selon Michelle Chartier. Il faut tout simplement parler en termes que le jeune comprendra. «Si la base de communication n'a pas été établie tôt, ça sera plus difficile. Rendus à 9 à 12 ans, les jeunes ne veulent plus écouter, mais en fait, ils sont toujours curieux de connaître les valeurs de leurs parents.

«Une fois qu'il a pris conscience de ces valeurs, on peut toujours encourager l'abstention, mais au cas où il voudrait aller plus loin, on peut lui dire: bien, voici l'information qu'il te faut.

«C'est faux de penser que les enfants vont expérimenter parce qu'ils en savent trop. Au contraire, des statistiques montrent que les enfants bien informés sont moins tentés de s'engager dans des relations sexuelles ou ils choisissent d'attendre.»

Michelle Chartier, elle-même mère de deux enfants, a pris des cours avec Planned Parenthood et enseigne aux jeunes depuis neuf ans des choses relatives à la sexualité (estime de soi, anatomie de la reproduction, comment prendre des décisions par rapport à la sexualité, etc.).

C'est seulement depuis un an qu'elle enseigne aux parents, maintenant que les écoles ont des programmes d'éducation familiale. Parmi toutes les difficultés que les parents soulignent, la plus grande qu'elle a remarquée est: comment s'y prendre avec la réaction des autres parents. Par exemple, un parent réagit mal au fait qu'un petit garçon a touché une petite fille pendant un jeu.

«C'est bien difficile parce que chaque famille a son système de valeurs. En général, je n'ai pas de formule magique à donner sur quoi et quand dire. Je peux seulement offrir quelques conseils pratiques.

«J'ai commencé à m'intéresser à toute cette question avant même que mes enfants soient nés parce que je crois qu'il y a des besoins dans le domaine de l'éducation sexuelle.»

Karine BEAUDETTE

(1) Michelle Chartier a été invitée par la Fédération provinciale des comités de parents à donner au début de 1995 deux soirées-causeries intitulée «Comment parler de sexualité aux jeunes de plus de huit ans.»

CRTC — AVIS PUBLIC — Canada

Avis public CRTC 1995-33 - Le CRTC a reçu de LES COMMUNICATIONS PAR SATELLITE CANADIEN INC. (la CANCOM), agissant à titre de mandataire de ses télédistributeurs affiliés de classes 1 et 2 (voir l'avis pour la liste), des demandes en vue de modifier leurs licences respectives en supprimant la condition de licence autorisant la distribution de WJBK-TV (CBS) Detroit (Michigan) et en ajoutant une condition de licence autorisant la distribution de WTOL-TV (CBS) Toledo (Ohio), reçu par satellite du réseau de la CANCOM, au service de base. Ces demandes ont été présentées suite à une demande du CRTC exposée dans la décision CRTC 94-897 du 28 novembre 1994. EXAMEN DES DEMANDES: Les Communications par satellite Canadien Inc., 50 ouest, chemin Burnhamthorpe, 10e étage, Mississauga (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Bureau 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 983-6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 5 avril 1995. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC — Décision — Canada

Décision 95–69. **The Family Channel Inc.** L'ensemble du Canada. APPROUVÉ – Renouvellement de la licence afin de fournir un service national d'intérêt général dans toutes les régions du Canada, du 1er mars 1995 au 31 août 2001. APPROUVÉ – Suppression de la condition de licence précisant les exigences relatives aux registres concernant l'auditoire cible, les catégories d'émissions, les acquisitions du "Disney Channel" et la désignation d'émissions de 150 % de contenu canadien ainsi que l'exigence relative aux registres visant à inclure les cotes de la Commission de contrôle cinématographique de l'Ontario. Le texte complet de cette décision est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC au (819) 997–2429 et au bureau du CRTC à Winnipeg (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

10 mars 1995

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Une rencontre publique aura lieu le 22 mars 1995 pour discuter du rapport de l'AJEFM

La Société franco-manitobaine organise une rencontre publique le 22 mars prochain à la Salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface à 19 h pour discuter des recommandations soulevées dans le rapport de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM). Ce rapport présente des solutions en ce qui concerne la prestation des services judiciaires en français auprès de la Cour provinciale du Manitoba. Il y aura une courte présentation du rapport par l'AJEFM et une discussion suivra.

Le Réseau communautaire vous invite aux rencontres locales qui auront lieu dans votre communauté au mois de mars

TOUS SONT INVITÉS

BUTS:

1. Identifier et prioriser des projets locaux et régionaux afin de promouvoir et normaliser la vie française au Manitoba.
2. Recevoir le rapport d'activités de la dernière année de la part de l'agent de développement communautaire qui travaille dans votre région.
3. Nommer un représentant local pour siéger au Comité régional du Réseau communautaire.

Votre comité ou votre regroupement a besoin d'aide pour démarrer un projet spécial dans votre communauté? Le Réseau communautaire peut vous aider et il vous invite aux rencontres locales établies:

13 mars	Saint-Claude et Haywood	20 h	Centre récréatif de Saint-Claude
13 mars	Otterburne	19 h 30	Salle de curling
13 mars	Saint-Lazare	19 h 30	École de Saint-Lazare
14 mars	Richer	19 h 30	École de Richer
14 mars	Saint-Joseph	19 h 30	Centre culturel et communautaire
14 mars	Saint-Laurent	19 h 30	École communautaire Aurèle-Lemoine
14 mars	Mariapolis	19 h 30	Hôtel de Mariapolis
15 mars	Sainte-Geneviève	19 h 30	Centre récréatif
15 mars	Saint-Pierre-Jolys	19 h 30	Bibliothèque régionale
15 mars	Saint-Georges	18 h 30	Centre communautaire
16 mars	Brandon	19 h 30	École New Era
16 mars	La Broquerie et Marchand	20 h	Centre d'amitié de La Broquerie
16 mars	Saint-Jean-Baptiste	19 h 30	Bibliothèque des écoles
20 mars	Letellier	19 h 30	Bibliothèque de l'école
20 mars	Saint-Adolphe	19 h 30	Centre d'amitié de Saint-Adolphe
20 mars	Saint-Léon	20 h	École Saint-Léon
21 mars	Somerset	20 h	Institut collégial de Somerset
21 mars	Saint-Malo	19 h 30	Salle polyvalente, École de Saint-Malo
22 mars	Sainte-Rose-du-Lac	19 h 30	Salle municipale
22 mars	Sainte-Anne	19 h 30	École Pointe-des-Chênes
22 mars	Sainte-Agathe et Aubigny	19 h 30	Bibliothèque de l'École Sainte-Agathe
23 mars	Lorette	19 h 30	École Lagimodière
	Bruxelles	à déterminer	
	Saint-Eustache	à déterminer	

Afin de mieux connaître le **Réseau communautaire** et ses activités, participez aux rencontres locales organisées. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Madame Lyse Hébert en composant le 1-800-665-4443.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)

La page de BICOLO

Salut !

Pour nous réchauffer de ce froid glacial, cette semaine nous allons parler des endroits chauds que nous visitons pendant les vacances.

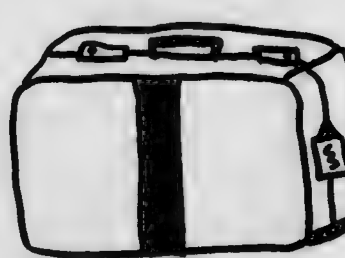
Amuse-toi bien!

Bicolo

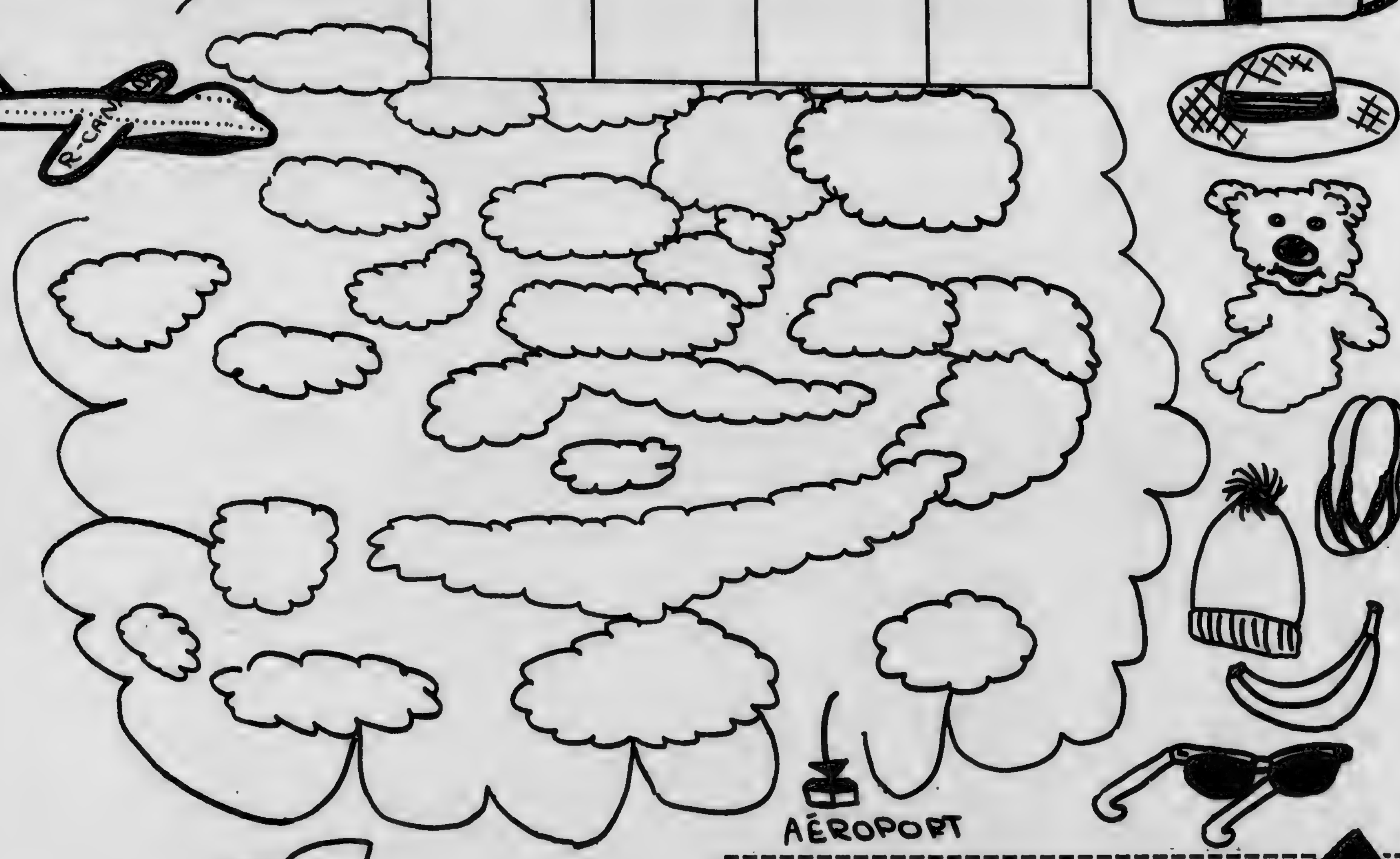


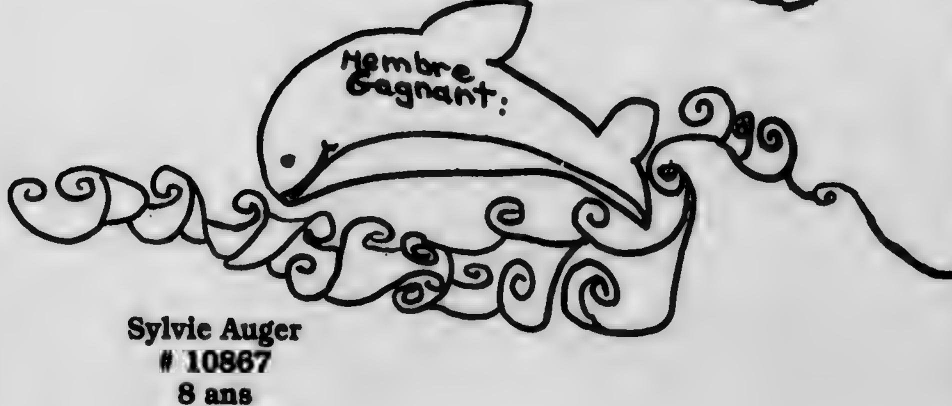
Reproduis le dessin de la petite grille dans la plus grosse grille.

Que doit-on apporter avec soi lorsqu'on va en vacances dans les pays chauds?



Aide l'avion à se rendre à l'aéroport sans foncer dans les nuages.





Sylvie Auger
10867
8 ans
Winnipeg

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______

PROGRAMME DE CONTESTATION JUDICIAIRE DU CANADA

C.P. 1088, Succ. B, Ottawa (Ontario) K1P 5R1, boîte vocale : (613) 786–3235

Le Programme de contestation judiciaire du Canada est une société à but non-lucratif qui vise à financer des causes-types en matière de droits linguistiques et de droits à l'égalité garantis par la Constitution canadienne. En tant que nouvelle organisation, nous recherchons trois personnes dynamiques, engagées quant au développement des droits constitutionnels et possédant une excellente capacité d'analyse juridique.

ANALYSTES DES DROITS À L'ÉGALITÉ ET DES DROITS LINGUISTIQUES

Position 1 :	Analyste des droits à l'égalité et directeur général adjoint
Position 2 :	Analyste des droits linguistiques et des droits à l'égalité – Doit être bilingue
Position 3 :	Analyste des droits à l'égalité

Responsabilités :

- Les analystes devront procéder à l'étude de chaque demande auprès du Programme, les décisions finales en matière de financement devant être prises par les comités. Les analyses contiendront un résumé des faits, une revue de l'argumentation entourant l'article 15 et les autres questions faisant partie du mandat du Programme, une évaluation du fondement juridique de la cause et de la nature des réparations demandées, une revue du budget accompagnant la demande ainsi que des recommandations à l'intention du Comité des droits à l'égalité. Pour les causes en droits linguistiques, l'analyste procédera à l'étude des questions juridiques constitutionnelles et formulera des recommandations à l'intention du Comité des droits linguistiques.
- Les analystes devront répondre aux demandes de renseignements, aider les personnes ou les groupes présentant des demandes à déterminer si leur cause font partie du mandat du Programme, aider les personnes ou les groupes qui n'ont pas de conseiller juridique à compléter leur demande, établir et développer des liens avec les individus et les organismes oeuvrant dans le domaine des droits à l'égalité et des droits linguistiques afin que ces derniers puissent intervenir en faveur du Programme, ainsi que participer au développement du Programme.

La personne choisie devra :

- Avoir de très bonnes connaissances et une forte expérience en matière de litiges et de théorie quant aux droits à l'égalité, surtout dans le contexte de la Charte canadienne des droits et libertés;
- faire preuve d'une excellente capacité de synthèse et d'analyse;
- avoir une perspective de participation communautaire en matière de litiges quant aux droits à l'égalité et aux droits linguistiques à tous les niveaux, particulièrement concernant les communautés affectées;
- posséder de l'expérience auprès des organismes communautaires;
- avoir une excellente maîtrise des relations interpersonnelles;
- faire preuve de sensibilité et d'aisance à travailler dans un milieu interculturel et interracial.

La personne qui occupera les fonctions d'analyste au niveau des droits à l'égalité ainsi que des droits linguistiques devra posséder une excellente connaissance des deux langues officielles, tant parlées qu'écrites.

Le Programme de contestation judiciaire du Canada applique le principe d'équité en matière d'emploi. Nous encourageons les candidatures provenant des peuples autochtones, des groupes linguistiques minoritaires, des personnes handicapées, des minorités visibles, des femmes et de tout autre groupe historiquement défavorisé.

LIEU DE TRAVAIL :	Winnipeg
ENTRÉE EN FONCTION :	Le 17 avril 1995 ou peu de temps après
SALAIRE :	42 000 $ à 50 000 $ plus avantages sociaux
DATE LIMITE :	Le vendredi 24 mars 1995 (les entrevues auront lieu les 8 et 9 avril 1995)

Toute personne intéressée devra faire parvenir, avec sa lettre de demande, son curriculum vitae, un exemple de travail démontrant ses capacités en matière d'analyse des droits à l'égalité, un relevé de notes universitaires ainsi que les noms, adresses et numéros de téléphones de trois personnes pour référence, à l'adresse susmentionnée.

SERVICE DE TÉLÉMESSAGES DE L'IMMIGRATION

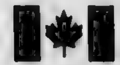
Vous pouvez trouver réponse à vos questions en immigration sans même sortir de chez vous.

▶ Le Service de télémessages de l'Immigration vous permet, si vous disposez d'un téléphone à clavier, de poser une foule de questions sur l'immigration. Vous pouvez ainsi vous renseigner sur la prorogation du visa de touriste, du permis de séjour pour étudiant ou encore sur la façon de parrainer un membre de la famille. Vous pouvez même savoir où en est votre dossier.

▶ Quand vous présentez une demande d'immigration, vous recevez un numéro d'identification du client. Grâce à ce numéro, vous pouvez obtenir *jour et nuit* des renseignements sur l'état de votre demande au moyen du Service de télémessages de l'Immigration.

▶ On rejoint le Service de télémessages de l'Immigration en composant le (204) 983-2043.

Citoyenneté et Immigration Canada — à votre service.


Citoyenneté et Immigration Canada — Citizenship and Immigration Canada — Canada

FAST AIR LTD.

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

N° 950259WR et 950260WR au rôle:
Dossier n° M4205/F76-4-1 et M4895/F75-4-1

Fast Air Ltd. a présenté des demandes à l'Office national des transports pour des licences afin d'exploiter:

1. un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C (rôle n° 950259WR);
2. un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C (rôle n° 950260WR).

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé qui s'oppose à la délivrance de la licence de classe 4 projetée peut intervenir contre cette partie de la demande, et toute personne, collectivité ou organisme intéressé à la délivrance de la licence de classe 9-4 projetée peut intervenir en vue d'appuyer ou de modifier cette partie de la demande, ou de s'y opposer. Chaque intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office conformément aux Règles générales de l'Office national des transports, au plus tard le **10 avril 1995**. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office

Toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 4 doit citer le n° au rôle 950259WR et toute intervention à l'égard de la proposition de service de classe 9-4 doit citer le n° au rôle 950260WR.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire peut se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3e étage, 350, Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 6G7, ou par télécopieur n° (306) 975–5206.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au (306) 975–5217.

VILLE DE WINNIPEG
SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS

PROGRAMMES D'APPLICATION DE PESTICIDES

AVIS PUBLIC

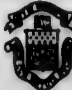
Avis est donné par les présentes que le Service des loisirs et des parcs de la Ville de Winnipeg prévoit mener les programmes d'application de pesticides suivants en 1995 – au besoin et selon les infestations :

1. Contrôle des herbes et insectes nuisibles sur les terrains et les parcs sous l'autorité du Service des loisirs et des parcs de la Ville de Winnipeg. La période d'exécution prévue s'étend du 8 mai au 27 octobre, avec l'application des insecticides et herbicides suivants : Malathion, Round-up, Killex, Diazinon, Dycleer, Premium Three-Way et Dursban.
2. Contrôle des champignons et des maladies estivales du gazon sur les terrains de golf et les boulingrins de la Ville de Winnipeg. La période d'exécution prévue s'étend du 1er mai au 3 novembre, avec l'application des fongicides suivants : Tersan 1991, Daconil 2787, Rovral, Arrest-75W et Quintozene.
3. Contrôle des insectes et des maladies des plantes durant la reproduction et l'exposition des plantes ornementales dans les serres et conservatoires de la Ville de Winnipeg. La période d'exécution prévue s'étend du 1er mai 1995 au 30 avril 1996, avec l'application des insecticides et fongicides suivants : Kelthane, Plant Fume, Captan, Enstar, savons insecticides, Cycocel, Trumpet, Pentac, Decis, Lorsban, Thiodan, B-Nine, No-Damp, Manzate, Pirimor, et Truban.
4. Contrôle des algues et des mauvaises herbes aquatiques dans les étangs décoratifs de la Ville de Winnipeg. La période d'exécution prévue s'étend du 1er mai au 30 septembre, avec l'application de l'algicide suivant : Aquashade.
5. Contrôle des parasites et des maladies des plantes dans les massifs de fleurs et les jardins d'agrément de la Ville de Winnipeg. La période d'exécution prévue s'étend du 1er mai au 30 septembre, avec l'application des pesticides suivants : Slug Destroyer, Rotenone, Benlate, Slug Em et Funginex 65.
6. Contrôle des rongeurs dans les parcs sous l'autorité de la Ville de Winnipeg. La période d'exécution prévue s'étend du 1er mai 1995 au 30 avril 1996, avec l'application des rodenticides suivants : Rodent Doom, Warfarin, Rodent Bait ZP, Quintox et bombes à marmotte Sanex.

Les pesticides utilisés et les procédés d'application seront conformes aux recommandations d'utilisation indiquées sur les étiquettes d'emballage approuvées par le gouvernement fédéral et aux recommandations du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Adresser toute soumission relativement à l'une ou l'autre des dispositions ci-dessus par écrit dans les 15 jours à : Environnement et santé et hygiène du travail Manitoba, C.P. 7, Bâtiment 2, 139, boulevard Tuxedo, Winnipeg (Manitoba) R3N 0H6.

Le commissaire de la sûreté, des parcs et de la culture



QUIZ

Qui sont-ils?



Archives: Rachelle Régnier



Archives: Rachelle Régnier

QUESTIONS

1. Qui étaient les membres du Conseil de la Municipalité rurale de Taché en 1928?

2. Quelle est l'occasion sociale qui a donné lieu à la deuxième photo?

3. Qui sont les invités d'honneur?

4. Quel lien ont-ils avec les jubilaires?

5. Quelles deux femmes ont été fondatrice et secrétaire de l'Association des dames des parlementaires, créée au début des années 60 à Ottawa?

RÉPONSES

1. Il s'agit (de g. à d.) de: Raphaël Arpin (secrétaire-trésorier) et Lisle Norman, devant; Octave Jeanson, Noé Dumaine, Eugène Cournoyer, Arthur Parent, Japhet Manaigre (préfet) et François Duhamel, derrière.

2. C'est le 50 anniversaire de mariage en 1961 de Raphaël et Eva Arpin, anciennement de Lorette, et vivant à Norwood.

3. Il s'agit de Mary et Duff Roblin, le premier ministre du Manitoba du temps, aujourd'hui sénateur, ainsi que Mgr Maurice Beaudoux, l'archevêque de Saint-Boniface.

4. Raphaël Arpin (1887-1981) n'a jamais «marché» lui-même, mais il était très actif au sein du Parti conservateur, tant dans son comté qu'à l'échelle provinciale. C'est pourquoi il ne faut pas se surprendre de la présence du couple Roblin à la fête. Mgr Beaudoux s'y trouve également puisqu'il est un ancien confrère de classe du gendre des Arpin, l'avocat Laurier Régnier, le mari de Rachelle et représentant conservateur de Saint-Boniface à Ottawa, de 1958 à 1962.

5. La fondatrice était Olive Diefenbaker, la femme du premier ministre, et la première secrétaire était Rachelle Régnier, parce qu'elle était bilingue.

Jean-Pierre DUBÉ

RECETTE

Poisson poché jardinière

Le poisson poché jardinière est un plat facile à préparer qui est riche en saveur mais faible en gras! C'est une des manières de célébrer le plaisir de bien manger durant le mois de la nutrition.



Poisson poché jardinière

1 petit oignon, haché
6 à 8 feuilles de laurier
6 à 8 portions de flétan, aiglefin ou lotte frais ou surgelés
6 à 8 tranches minces de citron
1 tasse (250 mL) de vin blanc sec
1/2 tasse (125 mL) d'eau

Sauce

4 grosses tomates, hachées
2 gousses d'ail, émincées
1/4 tasse (50 mL) de yogourt nature
2 c. à table (25 mL) d'huile d'olive
2 c. à table (25 mL) de persil frais haché
1 c. à table (15 mL) de moutarde de Dijon
2 c. à thé (10 mL) chacun de cerfeuil et d'estragon séchés
1 c. à thé (5 mL) de sauce Worcestershire
1/4 c. à thé (1 mL) de sel
Poivre frais moulu au goût

- Étalez l'oignon au fond d'un grand plat peu profond. Disposez ensuite les feuilles de laurier puis, sur chaque feuille, un morceau de poisson et une tranche de citron. Versez le vin blanc et l'eau. Couvrez et réfrigérez pendant au moins 1 h.
- Dans une casserole, mélangez tous les ingrédients de la sauce. Faites cuire à feu doux pendant 10-15 minutes de façon à permettre aux saveurs de se marier (ne faites pas bouillir).
- Dans un four préchauffé à 425°F (220°C), faites cuire pendant 10-15 minutes, soit jusqu'à ce que la chair s'effeuille facilement à la fourchette. Retirez le poisson du liquide de cuisson et réservez-le au chaud.
- Ajoutez un peu du liquide de cuisson à la sauce, si nécessaire, afin qu'elle ait la consistance désirée. Servez le poisson nappé de sauce.

Donne 6 à 8 portions.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

DES CENTAINES DE MAISONS VENDUES. Commission: 2 800 $ pour maisons de plus de 70 000 $, 4 % pour maisons de 40 000 $ à 70 000 $. Inclus le service «multiple listing». 23 ans d'expérience. Appelez Maurice Ayotte chez Bel-Air Realty au 237–9149.
877-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.C.D.
890-

GARDERIE FAMILIALE avec permis, Parc Windsor, près de l'école Lacerte. Offre programmation en français pour enfants de 6 mois à cinq ans. Deux places disponibles à partir du mois de mars. 14 ans d'expérience, bonnes références, beaucoup d'activités, repas chauds, non-fumeur, reçus disponibles. Mariette au 256–2599.
897-

GARDERIE FAMILIALE: Bonjour, il y a des places disponibles dans une garderie familiale à Saint-Vital centre. Tél.: 257–5780.
898-

AVIS D'ASSEMBLÉE: Saint-Jean-Baptiste Development Corporation Ltd. et la Chambre de commerce le mercredi 15 mars 1995 à 19 h 30, salle du Centenaire, Saint-Jean-Baptiste. Annonce de notre citoyen(ne) de l'année. Rapport des activités de l'année, bilan financier et élection. Tous cordialement invités!
906-

Recherche

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une personne pour nettoyer dans une école. Ceci consiste d'un emploi à temps plein (40 heures par semaine). Ce sera pour les soirées seulement. Le salaire est de 8,50 $/heure. Si vous êtes intéressé, appellez Nora au 255-7152 après 18 h seulement.
901-

RECHERCHE gardienne/mère à domicile proche de l'école Précieux-Sang pour garder mes deux enfants âgés de 5 et 8 ans, avant et après l'école (maternelle et 4e) commençant au mois de septembre. S.V.P. composer le 235-1634 après 18 h.
902-

RECHERCHE: Colin, 3 ans, et Martine, 1 an, recherchent une gardienne francophone chez eux tous les lundis et mardis de 7 h 30 à 16 h 30. Réf. svp. Tél.: 233-0146.
911-

RECHERCHE une personne responsable pour s'occuper d'une petite fille de 3 ans de 7 h à 8 h le matin du lundi au vendredi. Cette personne lui donnera le petit déjeuner et l'accompagnera à la garderie qui est très proche de la maison. Téléphonez au 233-8604 après 18 h.
912-

RECHERCHE: Franco-Manitobain, 33 ans, travaillant à son compte, trappu, agréable de personne, apparence moyenne, aimerait rencontrer Franco-Manitobaine menue, sympathique, entre 25 et 34 ans pour sorties. Mes plaisirs sont le cinéma, les musées et activités en plein air. Discrétion assurée. SVP faire parvenir vos lettres directement à La Liberté en indiquant qu'il s'agit du #102.
916-

À vendre

À VENDRE: Maison bungalow à Sainte-Agathe (1 250 pi²) sur un lot développé (150 x 80), 3 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, maison complètement réorganisée, 4 min. de l'école élémentaire de Sainte-Agathe. Tél.: 1-882-2391.
883-

À VENDRE: maison à Saint-Vital, à 2 min. de l'école Lavallée, 3 chambres à coucher toutes rénovées, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 69 900 $. Tél.: 255–1194.
880-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1 122 pieds carrés. Composez 233–3753.
896-

À VENDRE: Bijou de petite maison. Bungalow de 2 chambres à coucher. Sous-sol fini avec poêle à bois. Idéal pour jeune couple. En parfait état. Nouvelle fournaise et air climatisé, l'extérieur est tout en neuf. 79 900 $ ou meilleure offre. S.V.P. composez le 233–2760 ou le 233–2133.
899-

À VENDRE: Ensemble de cuisine, table et 4 chaises. 250 $. Congélateur, grandeur appartement 100 $. Le tout est en très bon état. Téléphonez au 233-7922.
905-

À VENDRE: à prix réduit. Lots de cimetière à Green Acres Memorial Garden. L'endroit Jardin de la crucifixion. Téléphonez au 269-1169.
907-

VENTE PRIVÉE: Maison à Saint-Boniface libre le 1er juin au 491, rue Langevin, 3 chambres à coucher. Salon, cuisine, salle à dîner. Cinq appareils ménagers inclus, salle de récréation au sous-sol. Nouveau toit, lot boisé. Grand stationnement. Composez le 233-2520.
908-

À VENDRE: Maison au Domaine Marius-Benoît, 1 700 pi², 149 900 $. 233-0455.
910-

À louer

MAISON À LOUER: Île-des-Chênes, 3 chambres à coucher, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse inclus; 500 $/mois. Disponible le 1er avril 1995. Téléphonez au 878–3593 après 17 h.
900-

À SOUS-LOUER: Appartement à sous-louer près du CUSB. Patio, 2 grandes chambres à coucher, salon, salle à dîner, 2 salles de bain. Stationnement, eau, chauffage & hydro compris. 664 $. Disponible le 1er ou 15 mai. Tél.: 231-4386.
903-

NORWOOD FLATS: Appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement, disponible le 1er avril, 355 $/mois, inclus tous les services, non-fumeur, 237-3825 ou 233-3221.
904-

À LOUER: sur la rue Notre-Dame, appartement d'une chambre à coucher. Comprend eau, chauffage, hydro, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et stationnement. Entrée privée. Libre immédiatement. Laisser un message au 235-0240. 357 $ par mois.
909-

À LOUER: petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er avril. Balcon, air climatisé. 400 $ par mois. Composez le 233-2072.
913-

À LOUER: appartements d'une chambre à coucher. 438, rue Aulneau. Libres le 1er avril et le 1er mai. Appelez au 233-4346.
914-

À LOUER: Appartement à Norwood. Bien aménagé, tranquille, haut d'un duplex, 2 ch. à coucher, 5 électroménagers, balayeuse centrale, solarium et auvent pour voiture. Comprend chauffage, eau, câble. Pour personne non fumeuse, pas d'animaux. 625 $ plus électricité. Pour le 1er mai ou plus tôt. Appelez au 231-2219.
915-

MAISON À PARTAGER: à Saint-Boniface, près de l'hôpital, CUSB, etc. 375 $ par mois. Téléphonez au 233-0626.
917-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-2060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Recyclez ce journal!

SERVICES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



Encouragez nos annonceurs!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823

•••• Action Electric ••••
SERVICE 24 HEURES
- Recâblage résidentiel
- Rénovations commerciales
- *Estimé gratuit*

Demandez Manuel au
632-7963



Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256–2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
DR GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051


MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
[illegible]
AUTOPAC • Tél. [illegible]
Adressez-vous à Maurice ou Émile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________

Le Journal des jeunes

Volume 6, nº 13 55¢
Saint-Boniface (MB),
10 au 23 mars 1995

Les musées de la préhistoire

En décembre dernier, trois promeneurs français ont découvert une grotte dont les murs sont couverts de peintures et de gravures préhistoriques. Ces quelque 600 œuvres d'art, réalisées il y a environ 20 000 ans, représentent plus d'une douzaine d'animaux différents, y compris des mammouths, des rhinocéros, des lionnes et des ours. La grotte, baptisée grotte Chauvet, est située en Ardèche, dans le sud de la France. Le public ne pourra jamais la visiter. En effet, le gouvernement français a décidé de la fermer pour protéger les œuvres. Heureusement, il restera toujours les films et les photos.



Éditorial

La conquête des esprits

Autrefois, lorsqu'un pays voulait en conquérir un autre et s'approprier ses richesses, la meilleure méthode était incontestablement la guerre.

C'est ainsi que le Royaume-Uni a pu mettre la main sur l'Inde, et la France sur un bon tiers de l'Afrique.

Mais la guerre est aujourd'hui une méthode dépassée. Les Irakiens en ont fait l'expérience en 1991, lorsqu'ils ont tenté d'envahir militairement leur minuscule et inoffensif voisin: le Koweït. Au bout de quelques mois, les Américains et leurs alliés ont envoyé sur le terrain une poignée d'avions de combat ultramodernes, obligeant les Irakiens à rentrer sagement chez eux.

Malheureusement pour eux, les Irakiens ne sont pas des maîtres du cinéma, de la télévision ou de l'informatique. S'ils l'étaient, il leur aurait suffi d'envahir le marché koweïtien avec leurs produits pour s'enrichir sans risques.

C'est exactement ce que font les Américains depuis une trentaine d'années. Pas besoin de conquêtes militaires lorsqu'on règne sur l'économie, sur la culture et souvent sur les esprits.

Laurent GIMENEZ

Portrait de l'artiste

Ce n'est pas la première fois qu'on découvre une grotte décorée par des artistes de la préhistoire. On en compte plus de 250 dans le monde. La célèbre grotte de Lascaux, dans le sud de la France, a été découverte en 1940. Elle contient environ 1 300 peintures et gravures **pariétales** (réalisées sur les **parois** de la grotte).

Les œuvres d'art du passé ont été réalisées par des homo sapiens, nos ancêtres les plus récents. La plus ancienne œuvre d'art connue date de 40 000 ans. Physiquement, les homo sapiens ressemblaient beaucoup aux hommes d'aujourd'hui. Ils connaissaient le feu, les outils, le langage, mais pas encore l'agriculture. Ils pratiquaient la chasse et vivaient dans des grottes.

Il ne faut pas croire que tous les homo sapiens étaient des artistes! Quelques-uns seulement peignaient et gravaient. Et ils n'étaient pas tous aussi doués que ceux qui ont décoré les grottes de Lascaux et de Chauvet!

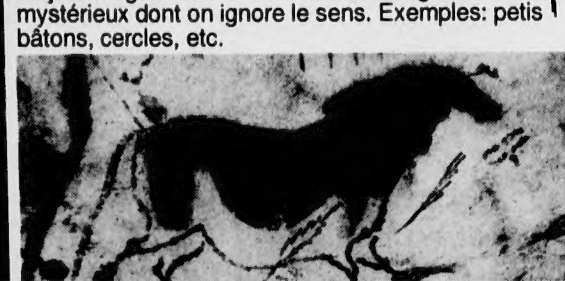
Les sujets préférés

La plupart des peintures et des gravures préhistoriques représentent des grands mammifères. On trouve beaucoup de mammouths et de bisons. Par contre, les oiseaux, les humains, les plantes et les arbres sont pratiquement absents.

Les œuvres étaient réalisées tout au fond des grottes, dans les zones obscures. Elles n'avaient donc pas un but décoratif. On pense plutôt qu'elles servaient à des cérémonies magiques au cours desquelles les hommes essayaient d'envoûter les animaux qu'ils allaient chasser (beaucoup de peintures représentent des scènes de chasse).

En dessinant les animaux sur les murs, les hommes espéraient peut-être aussi s'approprier leur force et leur vitesse.

Les artistes de la préhistoire traçaient également sur la roche des signes mystérieux dont on ignore le sens. Exemples: petis bâtons, cercles, etc.



Les outils de l'artiste

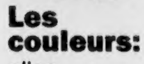


La lampe: une pierre creuse remplie de graisse de bison ou de mammouth. Une touffe de poils entortillés sert de mèche.

Les pinceaux: ce sont de simples touffes de poils nouées avec un lacet. Les artistes peignent aussi avec leurs doigts.



Pour faire les traces de mains, il y a deux techniques: les tremper dans la peinture et les appliquer sur le mur (trace positive); ou souffler de la poudre colorée entre les doigts écartés à l'aide d'un os creux ou d'un roseau (trace négative).







Les couleurs: elles proviennent surtout de pierres tendres réduites en poudre. Ocre pour le jaune, minerai de fer pour le rouge, manganèse pour le gris, craie pour le blanc, charbon de bois pour le noir, etc. La poudre est mélangée avec de la graisse qui sert de colle.

La gravure: l'artiste utilise un os comme marteau et une pointe de silex.

Un zoo préhistorique

Grâce à la précision de leurs dessins, les hommes de la préhistoire nous font découvrir des animaux qui n'existent plus aujourd'hui. En voici quelques exemples:

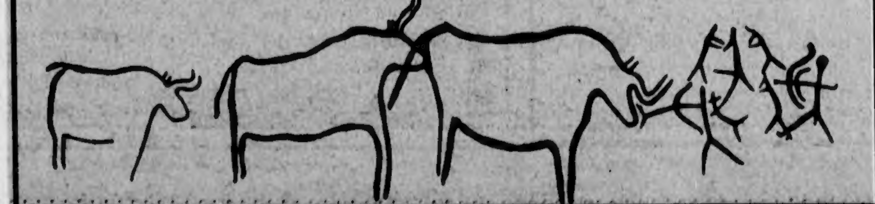
L'aurochs: une sorte de taureau sauvage.

Le mammouth: c'est l'animal le plus souvent représenté.

L'ours des cavernes: un dangereux voisin qui, debout, atteignait 2 m 50! Les hommes préhistoriques mangeaient sa chair et lui vouaient peut-être un culte (on a retrouvé de nombreux crânes d'ours dans les grottes).

La hyène des carvernes: aussi grande qu'un lion!

Le rhinocéros laineux: semblable au rhinocéros actuel, mais recouvert d'un manteau de laine!



Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopleur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, comptoir postal Marion, C.P. 47007, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Simone Hébert-Allard

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

EN BREF

Somalie
Mission ratée?

Les derniers casques bleus envoyés par l'Organisation des Nations unies (ONU) pour rétablir la paix en Somalie ont quitté le pays à la fin du mois de février. Malgré cette mission de paix qui a duré deux ans, la Somalie est toujours menacée par la guerre civile.

France
Jeanne a 120 ans

Le femme la plus vieille du monde, Jeanne Calment, a fêté ses 120 ans le 21 février dernier.

Mexique
Un frère gênant

La police a arrêté le frère de l'ancien président du Mexique Carlos Salinas. On le soupçonne d'avoir organisé le meurtre d'un homme politique qui faisait concurrence à son frère.

Italie
Mafia au pouvoir

Un des plus célèbres hommes politiques italiens, Giulio Andreotti, est accusé d'avoir fait partie de la mafia (une organisation criminelle). Il a été plusieurs fois premier ministre de l'Italie.

Argentine
Nouveaux dinos

Les os de deux nouveaux dinosaures ont été découverts en Argentine. L'un d'eux, baptisé Argentinosorus, serait le plus grand dinosaure connu. Il mesurait 10 m de haut, 30 m de long et pesait 50 tonnes. Le deuxième était un carnivore au moins aussi grand que le tyrannosaure.

Antarctique
Un iceberg géant

Un énorme morceau de glace s'est détaché de l'Antarctique (pôle Sud) à cause du réchauffement de la température. Il mesure 77 km sur 37 km avec une épaisseur de 200 m!

Royaume-Uni
Robin heureux

Pour la première fois depuis 800 ans, la ville de Nottingham, en Angleterre, n'a plus de shérif. Apparemment, personne n'est intéressé par l'emploi. Le shérif de Nottingham est connu dans le monde entier comme l'ennemi du héros légendaire Robin des bois.

Royaume-Uni
Voyage express

L'animatrice de télévision britannique Anneka Rice a battu un record mondial en effectuant le tour du monde à bord d'avions réguliers en 43 heures et 43 minutes.

Les jeux d'argent peuvent coûter cher

Un seul employé a réussi à mettre en faillite la 6e plus grosse banque du Royaume-Uni, la Barings.

Cet employé de 28 ans s'appelle Nicholas Leeson. Son travail à la banque consistait à acheter et à vendre des entreprises pour faire des profits. C'est ce qu'on appelle la spéculation boursière.

Dernièrement, Nicholas Leeson a dépensé 29 milliards de dollars pour acheter des entreprises japonaises. Apparemment, ses patrons n'étaient pas au courant. Leeson pensait que la valeur de ces entreprises allait augmenter et qu'il pourrait faire un gros profit en les revendant. En réalité, c'est l'inverse qui s'est produit: leur valeur a baissé.

Conséquence: la Barings a perdu un milliard de dollars et a fait faillite. Ses 4 000 employés risquent maintenant de perdre leur emploi.



La bourse de Tokyo en pleine activité.

La revanche de Napoléon

La Barings a une très vieille histoire. Fondée en 1762, elle a aidé à financer les guerres de l'Angleterre contre l'empereur de France Napoléon 1er dans les années 1800. Elle a également prêté de l'argent aux Américains pour qu'ils puissent acheter la Louisiane aux Français en 1803.

✷ Info-quiz

1) D'où vient le nom Louisiane?

Réponse page 4

Boxe: un combat contre la mort

Un boxeur américain de 27 ans est tombé dans le coma après un combat qui s'est déroulé à Londres, en Grande-Bretagne, le 26 février dernier.

Gerald McClellan s'est effondré juste après le combat et a été amené d'urgence à l'hôpital. Les chirurgiens ont retiré un caillot de sang qui s'était formé dans son cerveau.

On pense que le boxeur s'en sortira vivant, mais il risque de rester handicapé.

Après cet accident, l'Association des médecins britanniques a demandé une nouvelle fois l'interdiction des matchs de boxe en Grande-Bretagne. Selon les médecins, la boxe est un des sports les plus dangereux. Entre 1945 et 1969, 263 boxeurs sont morts dans le monde à la suite d'un combat.

Un des principaux problèmes est le manque de protection pour les boxeurs. Les gants sont obligatoires depuis 1891, mais le casque, le protège-dents et les bandages entourant les mains sont facultatifs.



La boxe est un des sports les plus dangereux.

✷ Info-quiz

3) Quelle est la différence entre la boxe anglaise et la boxe française?

Réponse page 4

Des oiseaux beaux à croquer!

Un repas peu ordinaire servi dans un restaurant français de New York, aux États-Unis, a déclenché la colère des amis des animaux.

Le chef du restaurant Le Cirque a servi à ses clients des ortolans. Ce sont des oiseaux minuscules qui mesurent cinq centimètres de long et pèsent quelques grammes seulement. En France, ils se vendent environ 70 $ chaque.

Selon la tradition française, il faut avaler chaque ortolan en une seule bouchée et tout entier, avec son bec, sa tête et ses os.

La Société américaine pour la prévention de la cruauté envers les animaux a protesté contre cette dégustation inhabituelle.

✷ Info-quiz

2) Comment appelle-t-on les oiseaux qui passent l'hiver et l'été dans des pays différents?

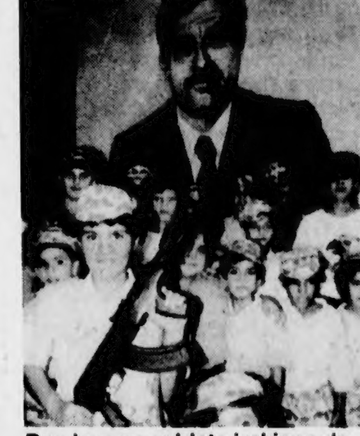
Réponse page 4

Une armée de microbes?

L'Organisation des Nations unies (ONU) soupçonne l'Irak d'avoir voulu utiliser des armes bactériologiques durant la guerre du Golfe en 1991.

Au cours des années 80, le gouvernement irakien a accumulé presque trois tonnes de bactéries (microbes). On pense que son objectif était de créer des armes bactériologiques capables de déclencher des épidémies de choléra, de variole et de peste.

Les Irakiens envisageaient peut-être d'utiliser ces armes contre les soldats ennemis durant la guerre du Golfe. Ces soldats provenaient d'une trentaine de pays, y compris le Canada et les États-Unis.



Des jeunes soldats irakiens devant une photo de leur chef: Saddam Hussein.

Le gouvernement irakien n'a probablement pas eu le temps d'utiliser ses armes bactériologiques parce que la guerre a été très courte (17 janvier au 28 février 1991).

Si ça arrivait...

En 1979, le ministère français de la Défense a reçu un étonnant rapport confidentiel. On y expliquait que si un gouvernement ennemi décidait de répandre le virus de la variole en France, ce pays serait paralysé en quelques jours. 30 à 70 % des personnes infectées mourraient.

La variole a été éliminée de la planète il y a plusieurs années. Les derniers virus existants sont conservés dans des laboratoires aux États-Unis et en Russie.

✷ Info-quiz

5) La guerre du Golfe a été déclenchée parce que l'Irak avait envahi quel pays: l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, Israël?

Réponse page 4

Les tableaux de l'ombre

Deux musées russes ont décidé d'exposer plusieurs tableaux célèbres qui sont restés cachés pendant plus de 50 ans.

Ces tableaux appartenaient autrefois à des musées allemands. Les soldats russes les ont confisqués lorsqu'ils ont envahi l'Allemagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945.

Un total de 137 tableaux seront exposés au cours du mois de mars dans les villes de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Beaucoup ont été peints par des artistes célèbres comme Van Gogh,



Qui a peint cet autoportrait?

Gauguin, Degas, Renoir, Goya et Le Greco.

On estime que les Russes possèdent au moins 400 autres tableaux volés aux Allemands en 1945. En principe, ils doivent retourner en Allemagne prochainement.

Réponse: Vincent Van Gogh.

✷ Info-quiz

4) Les peintres Renoir, Degas et Manet appartiennent à quel mouvement artistique: réalisme, impressionnisme ou cubisme?

Réponse page 4

EN BREF

Québec

L'heure du doute

Le gouvernement québécois hésite de plus en plus à organiser un référendum sur l'indépendance du Québec au printemps prochain. En effet, une grande partie de la population semble peu favorable au projet.

Alberta

Un nouveau venu

Après des mois de patiente reconstitution, le squelette de l'albertosaure (une sorte de tyrannosaure) découvert l'été dernier dans l'est de l'Alberta vient d'être installé au musée royal Tyrrell, dans le sud de la province.

Canada

Une femme de fer

Le colonel Patricia Samson, une Québécoise de 49 ans, a été nommée chef du service de surveillance des 43 000 casques bleus de l'ONU basés en ex-Yougoslavie (ils viennent de 24 pays différents). L'équipe de surveillance est composée de 200 militaires.

Canada

Une pièce de 2 $

Le gouvernement fera un sondage auprès de la population pour choisir le dessin qui figurera sur les nouvelles pièces de monnaie qui doivent remplacer les billets de 2 $ au début de l'année prochaine. Ce changement permettra d'économiser des millions de dollars car les pièces ne s'usent pas, contrairement aux billets.

Nouv.-Brunswick

Crime d'inaction

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a renvoyé quatre de ses hauts fonctionnaires qui n'ont pas réagi lorsque des jeunes garçons ont été victimes d'agressions sexuelles dans une école professionnelle.

Ontario

Sœurs séparées

Il y a quelques semaines, des chirurgiens ont séparé deux petites sœurs siamoises qui étaient reliées par la tête depuis leur naissance. Une des deux jumelles, Nida Jamal, vient malheureusement de mourir. Sa sœur se porte bien.

Canada

Vive les gadgets

Les Canadiens dépensent de plus en plus d'argent sur les gadgets et les loisirs à la maison. Entre 1981 et 1994, les dépenses d'ordinateurs ont augmenté de 20 % et les dépenses en matériel audiovisuel de 9 %. Par contre, les dépenses de loteries, alcool, tabac et cinéma sont en baisse.

Le gouvernement se serre la ceinture

Le gouvernement fédéral a l'intention de réduire son **déficit budgétaire** de 13,6 milliards de dollars au cours des deux prochaines années (on parle de déficit budgétaire lorsqu'un gouvernement dépense plus d'argent qu'il n'en gagne).

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a adopté un nouveau budget qui prévoit une réduction des dépenses et une augmentation des revenus.


Le ministre des Finances, Paul Martin.

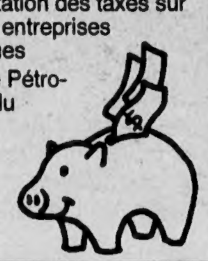
Réduction des dépenses

- 10,4 milliards

Principales mesures:

✔ Les provinces recevront sept milliards de dollars en moins pour le financement des **programmes sociaux** *(hôpitaux, universités, aides aux chômeurs et aux pauvres)*

✔ Suppression de 45 000 postes de **fonctionnaires** *(employés du gouvernement)*



Augmentation des revenus

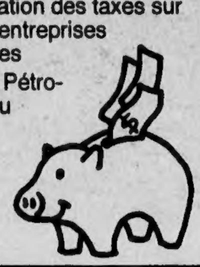
+ 3,2 milliards $

Principales mesures:

✔ Augmentation de la taxe sur l'essence *(+ 1,5 cent le litre)*

✔ Augmentation des taxes sur les grandes entreprises et les banques

✔ Vente de Pétro-Canada et du Canadien national *(chemin de fer)* au secteur privé



Le déficit baisse...

Le gouvernement espère que toutes ces mesures permettront de réduire le déficit budgétaire qui augmente chaque année depuis plus de 20 ans.

Déficit en milliards $

1995	1996 (Prévisions)	1997 (Prévisions)
37,9	32,7	24,3

...mais la dette continue à augmenter

La dette est l'argent que le gouvernement emprunte pour payer son déficit. Elle augmente constamment à cause de la hausse des **taux d'intérêt**, c'est-à-dire le pourcentage qui revient aux prêteurs (les chiffres dans les carrés noirs indiquent le montant dû en milliards de dollars).

Dette en milliards $

	1995	1996 (Prévisions)	1997 (Prévisions)
Dette	546	579	603
Montant dû (intérêts)	42	49,5	50,7
Taux d'intérêt	8 %	9 %	





L'invasion des ordinateurs?

Le Canada et plusieurs pays européens ont peur que les Américains envahissent le monde entier grâce aux nouveaux réseaux d'ordinateurs.

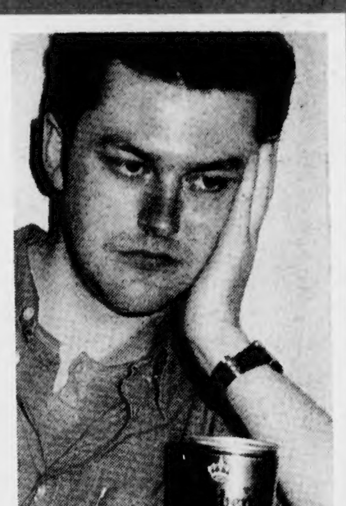
Les représentants des sept pays les plus industrialisés du monde se sont réunis récemment à Bruxelles, en Belgique, pour discuter de l'avenir des télécommunications (télévision, radio et réseaux d'ordinateurs).

Les Américains réclament l'ouverture des marchés, c'est-à-dire la possibilité pour une compagnie de posséder des réseaux de télécommunication dans un pays étranger.

Mais les Canadiens et les Européens ne sont pas tout à fait d'accord. Ils ont peur que les puissantes compagnies américaines prennent le contrôle de leurs réseaux de télécommunication. Les Américains pourraient alors diffuser leurs émissions, leurs produits et leur culture en général sur toute la planète.

La réunion de Bruxelles s'est terminée sans aucun accord entre les sept pays.

Criminalité: l'alcool n'est pas une excuse



Le gouvernement fédéral voudrait adopter une nouvelle loi pour empêcher les criminels de se faire déclarer innocents sous prétexte qu'ils ont agi sous l'influence de la drogue ou de l'alcool.

En septembre dernier, la Cour suprême du Canada, le plus important tribunal du pays, a exigé un nouveau procès pour un homme accusé du viol d'une femme de 65 ans. Les juges estimaient qu'il n'était peut-être pas conscient de son geste à cause de l'énorme quantité d'alcool qu'il avait consommée au moment du crime.

Par la suite, au moins trois autres criminels ont été déclarés innocents pour les mêmes raisons.

Si les députés adoptent la nouvelle loi proposée par le gouvernement, les personnes accusées d'agression physique ou sexuelle ne pourront plus utiliser l'argument de l'alcool ou de la drogue comme moyen de défense.

✷ Info-quiz

6) Dans quel pays trouve-t-on la plus grande consommation d'alcool par habitant: Luxembourg, Canada, Italie ou France?

Réponse page 4



Effet de serre: des promesses en l'air

La quantité de gaz carbonique rejeté dans l'atmosphère continue à augmenter au Canada.

À la hausse

✔ Depuis 1880, la température mondiale a augmenté de 0,7 °C en moyenne.

✔ Depuis 1982, la température des océans a augmenté de 0,18 °C et le niveau des eaux s'est élevé de 2 mm.

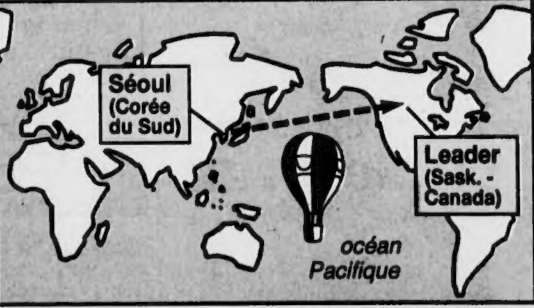
✔ Certains experts croient que les températures continueront à augmenter dans l'avenir, entraînant des sécheresses, ainsi que des inondations causées par la fonte des glaciers.

Le gaz carbonique produit par les usines et les voitures est l'une des principales causes de l'effet de serre: le gaz empêche la chaleur du Soleil de s'échapper dans l'espace, ce qui entraîne le réchauffement de la planète.

Il y a cinq ans, le gouvernement canadien avait pourtant promis que le montant de gaz carbonique produit en l'an 2000 ne serait pas supérieur au niveau de 1990. En fait, il sera 13 % plus élevé.

Les environnementalistes estiment que le gouvernement aurait dû prendre des mesures beaucoup plus efficaces pour atteindre son objectif.

Un ballon qui perd le nord!



Un Américain de 50 ans est devenu le premier homme à traverser l'océan Pacifique seul en ballon.

Steve Fossett a quitté Séoul, en Corée du Sud, le 26 février dernier. Trois jours plus tard, il a atterri à Leader, un petit village de la Saskatchewan.

Son objectif était de se rendre à San Francisco, aux États-Unis, mais le vent en a décidé autrement!

✷ Info-quiz

7) Un ballon dirigeable est également appelé montgolfière. D'où vient ce nom?

Réponse page 4

Les petits secrets des jeux vidéos



Salut,

En quelle année a-t-on inventé le Nintendo? Ou le système Sega? Ou le Game Boy? Ce sont sûrement des questions qui t'intéressent, ou plutôt qui te passionnent! Creuse-toi la tête et la mémoire en répondant aux questions de cette semaine sur le monde fascinant des jeux vidéos.

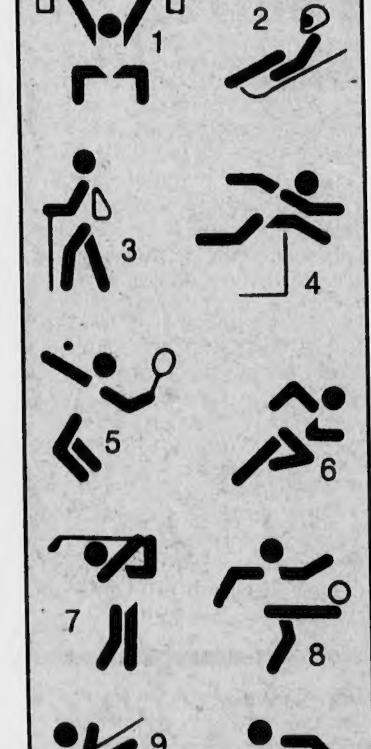
N'oublie pas de répondre à notre sondage. Et prépare-toi bien pour le prochain numéro du Journal des jeunes: il y aura un concours sur le thème des jeux vidéos!

À la prochaine,

Simone

Quel sport?

Essaie de reconnaître les sports représentés par ces symboles.





Peux-tu t'imaginer un monde dans lequel les jeux vidéos n'existent pas? Ces petites merveilles technologiques dépassent de loin les petits billards électriques qui étaient si populaires il y a 35 ans. Tente de séparer la vérité du mensonge au sujet des jeux ou des systèmes vidéos.

Vrai ou faux?

1. En 1993, on a vendu presque deux fois plus de jeux vidéos 16-bit que de casse-têtes en carton aux États-Unis.

2. Si on plaçait tous les jeux vidéos de Mario (déjà vendus) bout à bout, ils pourraient encercler la Lune.

3. La compagnie Nintendo, qui a lancé les mini-jeux électroniques en 1983, a presque fait faillite.

4. La compagnie Nintendo n'existait pas avant l'avènement des jeux vidéos.

5. Le jeu Dragon Quest a été inventé par une équipe de la compagnie Nintendo.

6. Warner a acheté la compagnie Atari en 1976 pour 28 millions de dollars.

7. Le système SEGA fut inventé en 1986 par une firme japonaise.

8. Le simulateur de vol pour PC fut inventé en 1982.

9. Le jeu Tetris vient de quel pays?
A. les États-Unis
B. le Japon
C. la Russie

10. Le premier jeu d'ordinateur fut inventé au début des années:
A. 50
B. 60
C. 70

11. Le premier jeu vidéo fut inventé par un:
A. Japonais
B. Français
C. Américain

12. Le nom de ce jeu était:
A. Space War
B. Pong
C. Computer Space

13. le 16 juin 1978, le jeu Space Invaders a fait ses débuts. Sa popularité a entraîné:
A. l'installation des arcades de vidéos à travers le monde
B. l'invention immédiate des systèmes de vidéo (comme Nintendo)
C. l'invention d'une centaine de jeux vidéo dans une année

14. En quelle année les consoles Atari sont-elles entrées dans les maisons?
A. 1976
B. 1979
C. 1982

15. Le Game Boy fut inventé en:
A. 1979
B. 1981
C. 1989

16. En un seul jour, au Japon, on a vendu ce montant d'exemplaires du jeu Dragon Quest 3 (Nintendo):
A. 50 000
B. 75 000
C. 1 million

17. Aux États-Unis, on a vendu ce montant d'exemplaires du jeu Zelda en un seul mois:
A. 650 000
B. 1 million
C. 1,5 million

18. Si on comptait tous les habitants de la Terre, combien d'argent chaque individu aurait-il dépensé en 1994 sur les jeux vidéos?
A. 1 $
B. 5 $
C. 10 $

Sondage Vidéo-Manie

Quel est ton système de jeux vidéo préféré?

- ❑ Nintendo
- ❑ Super Nintendo
- ❑ Sega Genesis
- ❑ Turbografix 16
- ❑ Game Boy
- ❑ Autre ____________

Quel est ton jeu préféré:

____

Envoie ton vote le plus rapidement possible à l'adresse du Journal des jeunes (voir page 1). Les résultats seront annoncés dans un prochain numéro.

Monstres et robots

Une multitude de créatures peuplent les jeux vidéos: des humains, des moitié humains-moitié machines, des robots, des animaux, des quasi-animaux, et plus. Sachant que tu es un expert dans ce domaine, j'ai créé un jeu qui utilise les noms de ces créatures pour former un mot mystère. Tu dois d'abord démêler les lettres pour trouver les noms de chaque créature (j'ai placé la première lettre à la bonne place pour tous les noms qui ont plus de cinq lettres). Ensuite, tu dois placer les lettres soulignées dans les cases numérotées en bas pour trouver le mot mystère.

1. duralca _ _ _ _ _ _ _
2. osiyh _ _ _ _ _
3. vinskig _ _ _ _ _ _ _
4. coec _ _ _ _
5. romia _ _ _ _ _
6. bantma _ _ _ _ _ _
7. aliddan _ _ _ _ _ _ _
8. oisnc _ _ _ _ _
9. baims _ _ _ _ _
10. meag nma _ _ _ _ _ _ _
11. mnxe _ _ _ _
12. moditre _ _ _ _ _ _ _

Je joue aux jeux vidéos parce que c'est:

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _!
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

✱ Info-quiz

1) Du roi Louis 14.
2) Oiseaux migrateurs.
3) Dans la boxe française, on peut donner des coups de pied.
4) Impressionnisme.
5) Le Koweït.
6) Le Luxembourg.
7) Des frères Joseph et Étienne Montgolfier, qui ont inventé le ballon dirigeable en 1783.

Réponses

Les jeux vidéos: 1-faux (c'est l'inverse); 2-vrai; 3-vrai; 4-faux (la compagnie se spécialisait autrefois dans les jeux de cartes); 5-faux (c'est un individu nommé Yuri Horii qui a lancé le jeu); 6-vrai; 7-vrai; 8-faux (en 1988); 9-c; 10-b; 11-c; 12-b;13-a; 14-a; 15-c; 16-c; 17-b; 18-a.
Monstres et robots: 1-Dracula; 2-Yoshi; 3-Vikings; 4-Ecco; 5-Mario; 6-Batman; 7-Aladdin; 8-Sonic; 9-Simba; 10-MegaMan; 11-Xmen; 12-Metroid. Mot mystère: divertissant.
Quels sports? 1-altérophilie; 2-luge; 3-marche à pied; 4-saut en hauteur; 5-tennis; 6-course; 7-golf; 8-football; 9-ski alpin; 10-tennis de table.